



**BULLETIN**  

---

**DU CENTRE**  

---

**D'ÉTUDES**  

---

**DE RAMBOUILLET**  

---

**ET DE SA FORÊT**  

---

*n° 22*

*janvier 2008*



---

Affilié à France-Nature-Environnement  
Siège social : C. M. L. 50, rue du Muguet 78120 Rambouillet  
Tél : 06 71 24 75 21 – courriel : [cerf78@wanadoo.fr](mailto:cerf78@wanadoo.fr) - site : <http://www.cerf78.fr>

---

Prix : 7,00 Euros (+ port)



**Directeur de la Publication**

Edouard Dieu

**Réalisation**

Bernard Cauchetier

**ISSN : 1269 – 1054**

**Imprimé par  
LASER COPY**

**Dépôt légal : 1er trimestre 2008**

La reproduction partielle ou totale de ce bulletin  
(textes et illustrations)  
est subordonnée à l'autorisation du Directeur de la Publication.

**Prix au numéro 7,00 Euros (+ port)**



## SOMMAIRE

	<i>Page</i>
- Sommaire .....	<i>1</i>
- Éditorial, par <b>Didier CHAGOT</b> .....	<i>2</i>
- Les connexions écologiques, par <b>Bernard CAUCHETIER</b> .....	<i>3</i>
- Statut de quelques oiseaux exotiques dans le massif de Rambouillet (78) : I- la Bernache du Canada <i>Branta canadensis</i> , par <b>Christian LETOURNEAU</b> .....	<i>9</i>
- Essai de suivi floristique et faunistique d'une mare forestière à Rambouillet (78), par <b>Alain PERNOT</b> .....	<i>16</i>
- Week-end à Martel (Lot) du 5 au 9 mai 2006, par <b>Simone GIQUELAIS</b> .....	<i>26</i>
- Les Odonates et la mare du Parc-d'en-Haut, par <b>Edouard DIEU</b> .....	<i>28</i>
- Petit glossaire, par <b>Dany FAGOT</b> .....	<i>31</i>
- Poème : Complainte d'une Tortue de Floride, par <b>SIRIGI</b> .....	<i>32</i>

## ÉDITORIAL

**Didier CHAGOT**

*L'espèce humaine est reconnue comme la seule espèce animale capable d'avoir une influence notable sur son environnement. Notons que, globalement, cela ne lui a pas trop mal réussi au fil du temps. Nous bénéficions de logements confortables, de moyens de communication, de transport, notre espérance de vie s'accroît constamment, nous mangeons à notre faim, et nous dépendons de moins en moins des aléas climatiques. Avoir à disputer son gîte avec un ours des cavernes et risquer de servir de repas à un tigre à dents de sabre sont devenues des éventualités plutôt rares.*

*Tout pourrait continuer à ronronner doucement si nous n'avions pas acquis aussi une certaine tendance à nous prendre pour Dieu (pas notre actuel Président, l'Autre... !)*

*Et là, ça se gâte ! Nous maîtrisons de moins en moins les effets de notre technologie. Nous dégradons la maison qui nous abrite. Nous constatons les dégâts : perte de biodiversité, modification climatique, pollutions en tout genre.*

*Mais nous avons longtemps négligé certains effets pervers des « améliorations » que nous prétendions apporter. Les introductions d'espèces exotiques nous interpellent aujourd'hui, qu'elles résultent de volontés affichées, ou d'erreurs de manipulation. Celles-ci deviennent envahissantes au point de mettre en péril nos espèces autochtones. Le Vison d'Europe a été graduellement éliminé par le Vison d'Amérique échappé d'élevage. Les écrevisses américaines ont aisément supplanté nos espèces indigènes en forte régression (dégradation de la qualité des eaux). La Cistude d'Europe, déjà bien mal en point, risque, à terme, de disparaître au profit de la Tortue de Floride. La Grenouille taureau, le Crapaud buffle, commencent à être signalés un peu partout. Dans quelques années, trouverons-nous encore notre Écureuil roux, en danger d'être éliminé par l'Écureuil gris ou celui de Corée ? Côté oiseaux, l'excellent article de Christian sur la Bernache du Canada pourrait être complété par d'autres, notamment sur l'Érismature rousse. Enfin, côté végétation, les inconvénients posés par les jussies (Ludwigia psp.) dans les milieux aquatiques sont presque insolubles. Si, sur Rambouillet, nous n'avons encore que peu de problèmes, il convient de surveiller attentivement les endroits colonisés par la Renouée du Japon, et de se souvenir que cette plante a envahi en moins de vingt ans les rives de quelques rivières alpines, et ceci à partir de quelques pieds seulement.*

*Notre capacité à modifier notre environnement a fait de nous une espèce envahissante, que nous considérerions même nuisible en d'autres circonstances. Avec ceci de comique : nous sommes devenus, contre notre volonté, notre propre prédateur, par technologie, animaux et plantes interposés...*

*Bienvenue dans notre modernité !*

*Je nous souhaite une bonne chance, nous allons en avoir besoin, tant notre progrès fait rage...*

# LES CONNEXIONS ÉCOLOGIQUES

**Bernard CAUCHETIER**

## UNE RÉCENTE HISTOIRE DE LA CONSERVATION DE LA NATURE

L'histoire de la protection de la nature (on dirait aujourd'hui de la conservation de la biodiversité) est l'héritière des grands mouvements d'exploration scientifique des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles et des mouvements artistiques paysagistes du XIX<sup>e</sup>, comme les écoles impressionnistes de Barbizon ou de Cernay. Les premières réserves « naturelles » ont été les réserves paysagères de Fontainebleau créées au XIX<sup>e</sup> siècle.

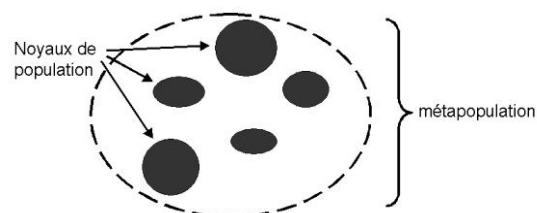
Puis en France, en 1930, la loi sur la protection des sites naturels a d'abord été motivée par des raisons paysagères. La protection des espèces, pour elles-mêmes, n'a débuté en France, comme au niveau international, qu'après la deuxième guerre mondiale et a commencé par des réglementations de protection physique des espèces (interdiction de cueillette, de chasse, de commerce, etc.), notamment sous la pression des sociétés naturalistes, passées alors de sociétés d'acclimatation à sociétés de protection de la nature. Rapidement la seule protection physique des espèces a montré ses limites sous la pression destructrice des habitats par le développement urbain et économique. Les réglementations de protection des milieux se sont alors développées (en France avec la loi de 1976). Celle-ci s'est d'abord appuyée sur la protection d'espaces considérés comme exceptionnels (Parcs nationaux, réserves et arrêtés de biotope), puis sur des collections d'espaces représentatifs, comme l'a conçu la directive européenne dite directive « habitats » qui instaure le réseau Natura 2000.

Puis les successions d'observations scientifiques naturalistes ont montré que, même dans les milieux *a priori* bien conservés, des espèces rares disparaissaient et de nombreux travaux ont mis en évidence l'importance des échanges génétiques entre les individus ou les noyaux de population pour la survie des populations animales ou végétales. Ces échanges supposent des déplacements entre les aires de vie des individus ou des noyaux concernés. Or, le développement de l'urbanisation et des infrastructures de transport, de plus en plus lourdes et intenses, fractionne les espaces naturels et la trame agricole, qui les entoure, se simplifie et devient de plus en plus

homogène et impropre aux échanges pour de nombreuses espèces. Aussi, s'affirme de plus en plus la nécessité de maintenir ou restaurer un système de connexions (on parle aussi de « corridors biologiques », ou de « continuités écologiques ») utilisables par les différentes espèces qui composent l'ensemble de la biodiversité. Ainsi en 1995, le Conseil de l'Europe proposait de définir un « réseau écologique paneuropéen », comprenant des noyaux de biodiversité protégés, entourés d'espaces tampons et reliés entre eux par des connexions écologiques. La loi Voynet, en 1999, engageait la réalisation d'un schéma national de services collectifs des espaces naturels et ruraux incluant la fonction écologique avec, en particulier, l'inscription des connexions écologiques.

## DYNAMIQUE DES POPULATIONS ET ÉCOLOGIE DU PAYSAGE

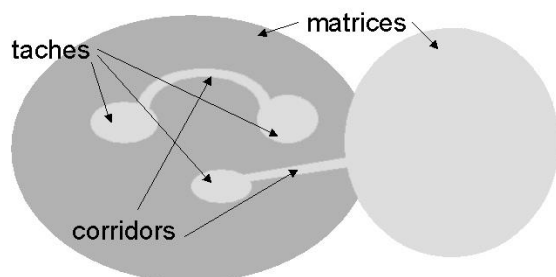
De nombreuses espèces animales fonctionnent en noyaux de population séparés physiquement les uns des autres (en famille, en clan, en meute, en harde, etc.). Pour remplir leurs fonctions vitales elles effectuent des déplacements (recherche de nourriture, de remise). Plus épisodiquement, pour les besoins de la reproduction, certains individus vont retrouver un autre noyau. C'est le cas, par exemple chez de nombreux mammifères, des jeunes mâles qui quittent le noyau d'origine et fondent un nouveau noyau. Ce mélange de gènes permet de diversifier le capital génétique et d'augmenter les capacités d'adaptation. La fixation du nouveau noyau se fera dans un habitat favorable où il trouvera nourriture et abri. L'ensemble des noyaux effectuant des échanges entre eux forment une métapopulation.



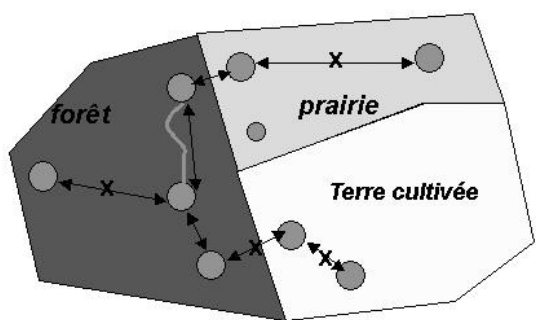
Parallèlement, pour diverses raisons possibles (perturbation momentanée, mortalité), un noyau de population peut disparaître d'un habitat laissant celui-ci disponible pour accueillir un futur noyau.

Toutes ces fluctuations entre individus et noyaux de population montrent bien la nécessité pour toute espèce de pouvoir se déplacer librement entre aires d'habitats favorables.

Si l'on considère maintenant les écosystèmes et leur organisation et relations spatiales, on peut souvent assimiler l'habitat d'une espèce à un ensemble de taches disposées au sein de matrices plus vastes. C'est par exemple le cas de mares dans une matrice forestière ou agricole ou prairiale. D'une tache à l'autre, la matrice environnante peut changer ou être fractionnée par une bande d'une autre nature.



Toute matrice n'est pas équivalente pour une espèce donnée et toutes ne sont pas fréquentables. La terre nue, par exemple, n'est guère supportable pour de nombreux amphibiens dont les téguments doivent rester humides. Certaines utilisations du sol peuvent devenir de vraies barrières, comme les routes à fort trafic pour les Cervidés ou pour les crapauds. Enfin, chaque espèce, voire chaque individu possède ses propres limites de distance de déplacement. La distance entre les taches d'habitat ne doit donc pas dépasser ces limites.



- Distance maximum de mobilité**
- Connexion biologique possible**
- Connexion biologique impossible**

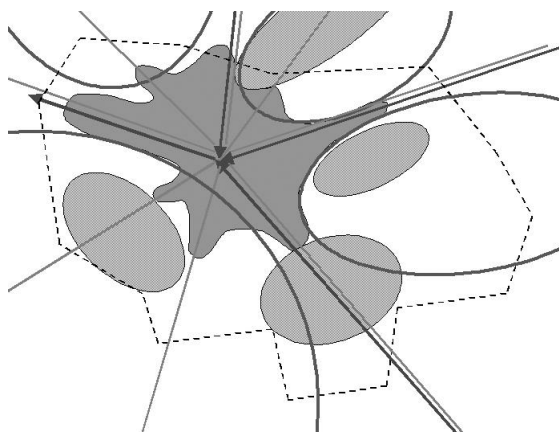
## UN SCHÉMA RÉGIONAL DES CONNEXIONS ÉCOLOGIQUES POUR L'ÎLE-DE-FRANCE

La région d'Île-de-France a décidé, dans sa charte régionale de la biodiversité, la réalisation d'un schéma régional des connexions écologiques afin de préciser l'esquisse réalisée dans le cadre de la loi Voynet. Ce schéma est aujourd'hui achevé. Que contient-il ?

Il se propose de rendre la région d'Île-de-France la plus perméable possible au déplacement de la plus grande part des espèces vivantes. Dans le cadre des évolutions climatiques attendues, cette perméabilité est la seule à même de préserver la survie du maximum d'espèces dans la mesure où on peut s'attendre à une évolution rapide des aires de répartition. Ne pas répondre aux besoins probables de migration, c'est à coup sûr transformer les habitats actuels de nombreuses espèces, voire les aires protégées mais isolées, en pièges mortels face aux transformations à venir des conditions de milieu.

L'Île-de-France présente des caractéristiques particulières :

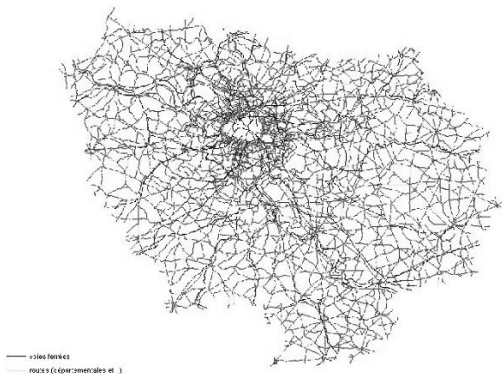
C'est en même temps la deuxième plus petite région et la plus peuplée de France avec 2% de la surface métropolitaine et 20% de ses habitants. C'est donc celle où les surfaces urbanisées sont les plus importantes. Cette consommation est due à l'accroissement de la population et surtout à une consommation de plus en plus forte d'espace par habitant.



*L'Île-de-France, une région centralisée, au cœur de la cuvette du Bassin Parisien*

La région est construite autour d'une agglomération centrale nichée au cœur de la cuvette du Bassin Parisien, à l'endroit où convergent les plus grandes

vallées. Elles fournissaient à la ville de larges disponibilités en eau et de grands couloirs de communication. Sans doute cela n'est-il pas sans rapport avec les tendances centralisatrices qui ont depuis fort longtemps émaillé notre histoire. Cette centralisation s'est concrétisée par une urbanisation à la fois en tache d'huile, c'est-à-dire centrifuge, et aussi en « doigts de gants » le long des axes de communication. Ce nœud de communication est devenu progressivement un « bouchon » pour les échanges écologiques (artificialisation générale, pollution) et a développé une ambiance d'asphyxie au regard des besoins en bien-être de la population (accès aux espaces de respiration, à la nature, au calme, au ressourcement, à l'air pur). Cette croissance induit un réseau de transport en toile d'araignée, à l'origine du fractionnement actuel excessif des espaces naturels.



### *Un réseau de communication qui dessine une toile d'araignée*

Cette concentration urbaine induit d'autres effets sur la biodiversité :

- la sur-fréquentation de certains espaces proches pour les loisirs (les forêts de première couronne),
- la gêne occasionnée par les animaux domestiques (chiens et chats laissés en divagation, errants, lâcher d'espèces exotiques dans le milieu naturel (Tortue de Floride, Écureuil de Corée),
- la mortalité par accidents (petits mammifères, ongulés, insectes en grand nombre, amphibiens).

Mais l'Île-de-France est aussi riche de diverses influences biogéographiques et plus de 30.000 espèces vivantes y ont été observées dont une majorité d'insectes.

Comment alors répondre aux exigences de tant d'espèces si variées, différentes, voire méconnues ?

Les connexions peuvent différer, selon les besoins des espèces. Elles peuvent être :

- continues et linéaires (les corridors au sens strict), comme dans le cas des cours d'eau (poissons),
- discontinues (séries de bosquets, de mares, d'îlots) pour des espèces susceptibles de voler ou de traverser des espaces inhospitaliers mais non rédhibitoires, tels que des courtes surfaces bétonnées pour des petits mammifères ou des reptiles,
- de la forme d'une trame générale, comme dans le cas du Cerf, susceptible de traverser une trame agricole pour passer d'un bois à un autre.

De plus, pour être opérationnelles, ces connexions doivent comporter des espaces-relais favorables aux différentes fonctions vitales des espèces (nourriture, repos, reproduction) à des distances suffisamment proches pour pouvoir être franchies par l'espèce concernée : quelques centaines de mètres entre mares pour les amphibiens, quelques dizaines ou centaines de kilomètres entre plans d'eau pour des oiseaux aquatiques, quelques mètres pour certains serpents et de nombreux insectes non volants, etc.

Chaque espèce a des exigences propres en matière de déplacement et la région est riche de 30.000 espèces recensées à ce jour sur son territoire. Il n'était évidemment pas question d'imaginer, *a priori*, la réalisation de 30 000 réseaux de connexions différentes. Mais il fallait tenir compte, en particulier :

- d'espèces symboliques comme le Cerf, ou encore d'espèces présentes ou proches, mais en limite de répartition, comme le Chat sauvage, la Loutre, le Castor, le Léopard, etc.,
- d'espèces plus ou moins menacées ou à surveiller, comme le Sonneur à ventre jaune, le Putois, le Blaireau,
- et, surtout, des différents grands types d'habitats et de modes de dissémination, sans oublier les espèces les moins mobiles (amphibiens, reptiles, insectes rampants, etc.).

Quelques groupes d'espèces ont été écartés :

**Les espèces végétales et fongiques** (champignons et lichens) que l'on peut caractériser par quatre types de dispersion :

- La dispersion gravitaire caractérise les espèces à graines lourdes (chêne, hêtre, etc.), dont le déplacement est extrêmement faible, mais, en général, complété avec l'aide d'espèces animales (Geai des chênes et écureuil, par exemple).
- L'anémochorie (dispersion par le vent) concerne les espèces à semences légères (orchidées, spores des champignons, etc.) ou à formes adaptées (érables, pissenlits et autres composées

à graines munies de « parachutes », par exemple). Seules les constructions denses et hautes peuvent freiner partiellement cette dispersion et certains gros coups de vent peuvent provoquer une dispersion sur l'ensemble du territoire.

- L'hydrochorie (dispersion par flottaison sur les cours d'eau) concerne essentiellement des espèces aquatiques ou de rives.
- La zoochorie (dispersion par les animaux) revient à prendre en compte l'ensemble des réseaux nécessaires aux espèces animales.

**Les espèces aviaires**, dans la mesure où leur capacité de vol les rend parfaitement susceptibles de franchir les obstacles à l'échelle de la région, sous condition que l'on préserve une collection de milieux accueillants, répartis sur l'ensemble du territoire.

Enfin, **les poissons et la faune aquatique au sens strict**, qui sont pris en compte dans le cadre du SDAGE<sup>1</sup> et, plus localement, dans les SAGE.

Finalement, cinq grands types de trames ont été définis, correspondant à des grandes familles de comportements de déplacements :

- une trame « bleue », liée aux déplacements dépendant du chevelu hydrographique (eau courante), considérée notamment au regard des exigences d'espèces non purement aquatiques, mais inféodées au milieu aquatique, telles que la Loutre, le Castor, voire le Putois. Une liaison entre les divers bassins versants doit être possible ;
- une trame « humide », appuyée sur les mares et zones humides, avec des faunes cibles comme les batraciens ;
- une trame verte « herbacée » continue (seul réseau possible pour de nombreuses espèces, en particulier insectes non volants, reptiles, voire certains batraciens) ;
- une trame arborée continue ou, au moins, faiblement discontinuée (certains reptiles, insectes faiblement volant, etc.) ;
- enfin, une trame terrestre de grandes circulations ciblée surtout sur les Ongulés (Cerf, Chevreuil, Sanglier), pouvant éventuellement servir à certains petits Mammifères, comme le Renard.

<sup>1</sup> Le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) cherche à gérer de façon cohérente l'ensemble des ressources en eau du grand bassin (ici, la Seine et ses affluents) dans ses différentes composantes « eau » : ressource domestique, agricole et industrielle, mais aussi milieu de vie. Il est décliné en différents SAGE (schémas d'aménagement et de gestion des eaux) à l'échelle des sous-bassins versants.

Toutes ces trames sont hiérarchisées en fonction de l'importance des noyaux de biodiversité qu'elles mettent en lien. Une synthèse de ces trames est réalisée par la superposition de l'ensemble des cinq réseaux. Les connexions avec les grands ensembles naturels extérieurs à la région sont esquissées.

## ET LE MASSIF DE RAMBOUILLET ?

L'ensemble « massif de Rambouillet – vallée de Chevreuse » fait partie des deux principaux « points chauds » régionaux de biodiversité, le second est constitué de l'ensemble « Fontainebleau-Gâtinais ». Il concerne en première priorité l'ensemble des cinq réseaux :

**Le réseau aquatique** car il possède la plus forte densité de chevelu hydrographique de la région et possède de plus un réseau artificiel (les étangs et rigoles) qui met en lien les bassins-versants affluents de la Seine amont (Orge et tous ses affluents) avec ceux de la Seine aval (affluents de l'Eure), permettant ainsi de compenser pour partie la perte de fonctionnalité de la Seine dans l'agglomération centrale.

**Le réseau humide** car il est une des plus grandes concentrations des mares et petites zones humides de la région, ce que souligne bien sa richesse en batraciens (toutes les espèces de tritons françaises y sont présentes) et en odonates (près de la moitié de la faune métropolitaine).

**Le réseau boisé**, naturellement avec le deuxième massif régional,

**Le réseau herbacé** car les périphéries du massif sont le secteur régional le plus densément pourvu en prairies ;

Et naturellement **le réseau des grands ongulés** ; qui, en France, n'a jamais entendu parler des cerfs de Rambouillet ?

Par ailleurs, le schéma régional met en évidence l'importance majeure des axes de la Seine, la Marne et l'Oise, mais aussi, et peut-être surtout compte-tenu de l'artificialisation de ces grandes vallées, de l'axe dit « axe majeur de la biodiversité ». Il s'agit d'un axe reliant la Bassée (vallée de la Seine en amont de Montereau) l'ensemble « Fontainebleau-Gâtinais », avec l'ensemble « Rambouillet-Chevreuse » et l'ensemble « Epte-Seine aval » (en aval de Mantes).

Ce schéma régional des connexions écologiques intégré au réseau des espaces naturels protégés constitue en fait une sorte de **schéma fonctionnel régional de la biodiversité**. Mais cette échelle régionale ne peut faire oublier l'intense nécessité de décliner à l'échelle du massif ces cinq réseaux. Il s'agit, d'une part, de les détailler à plus grande

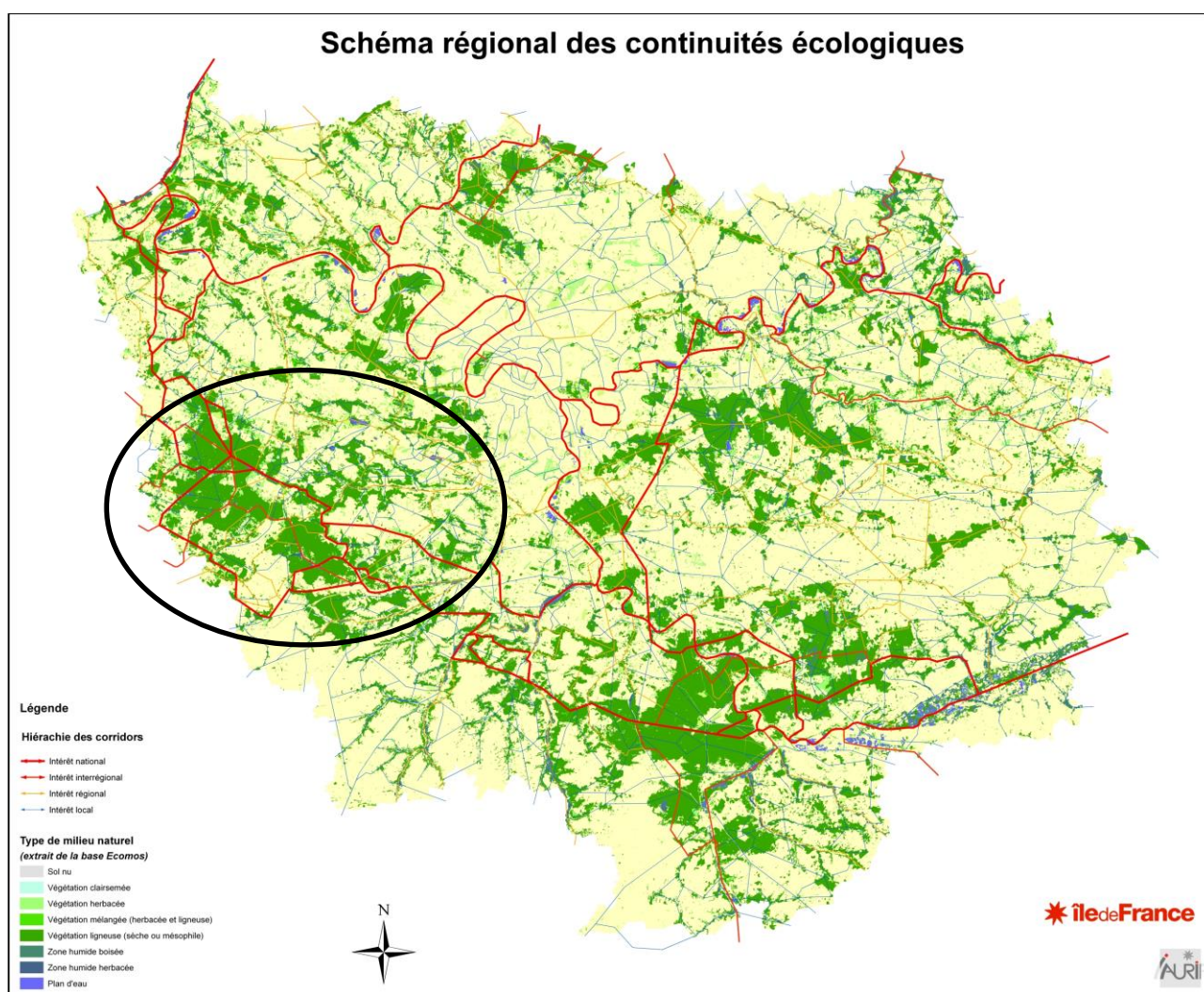


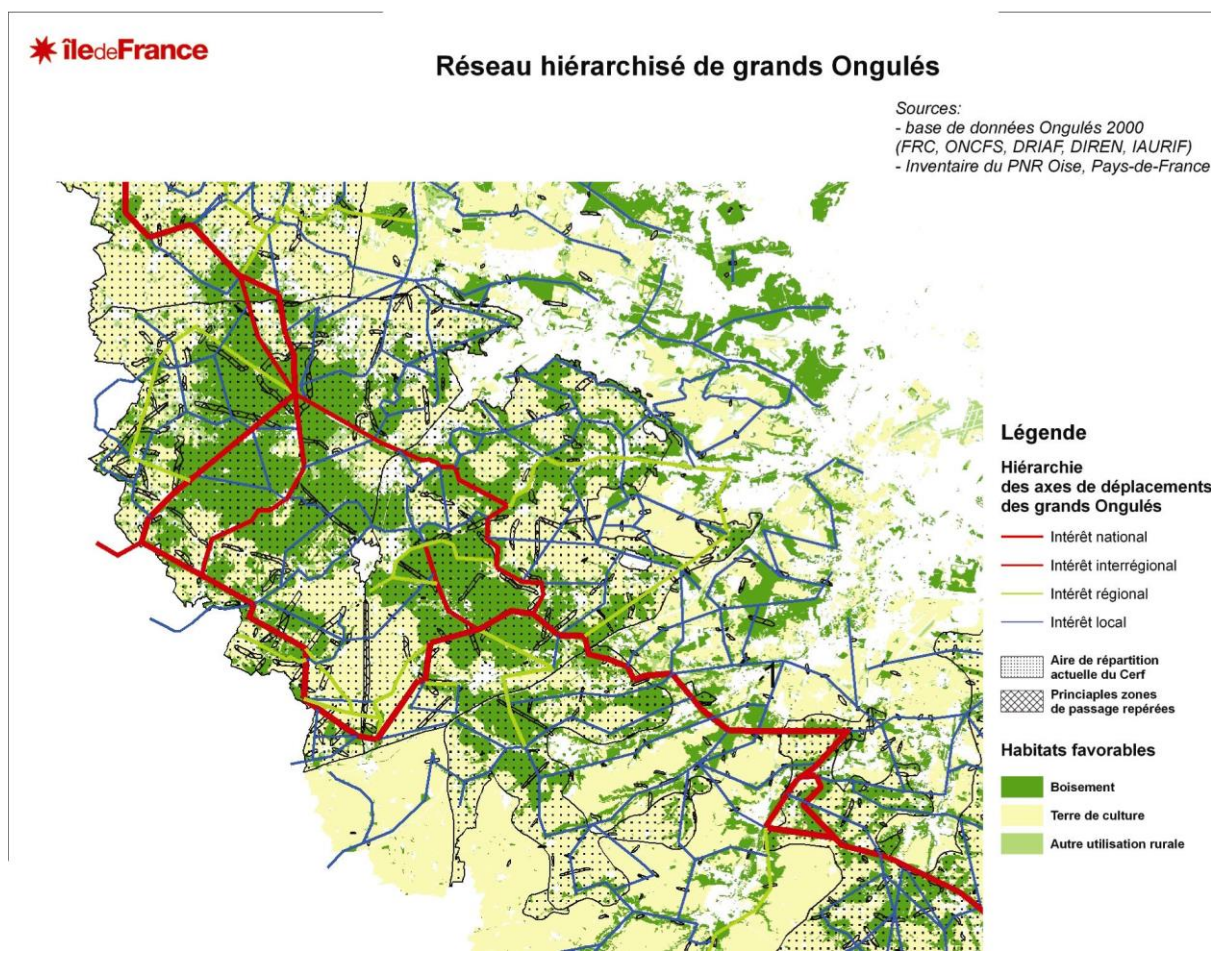
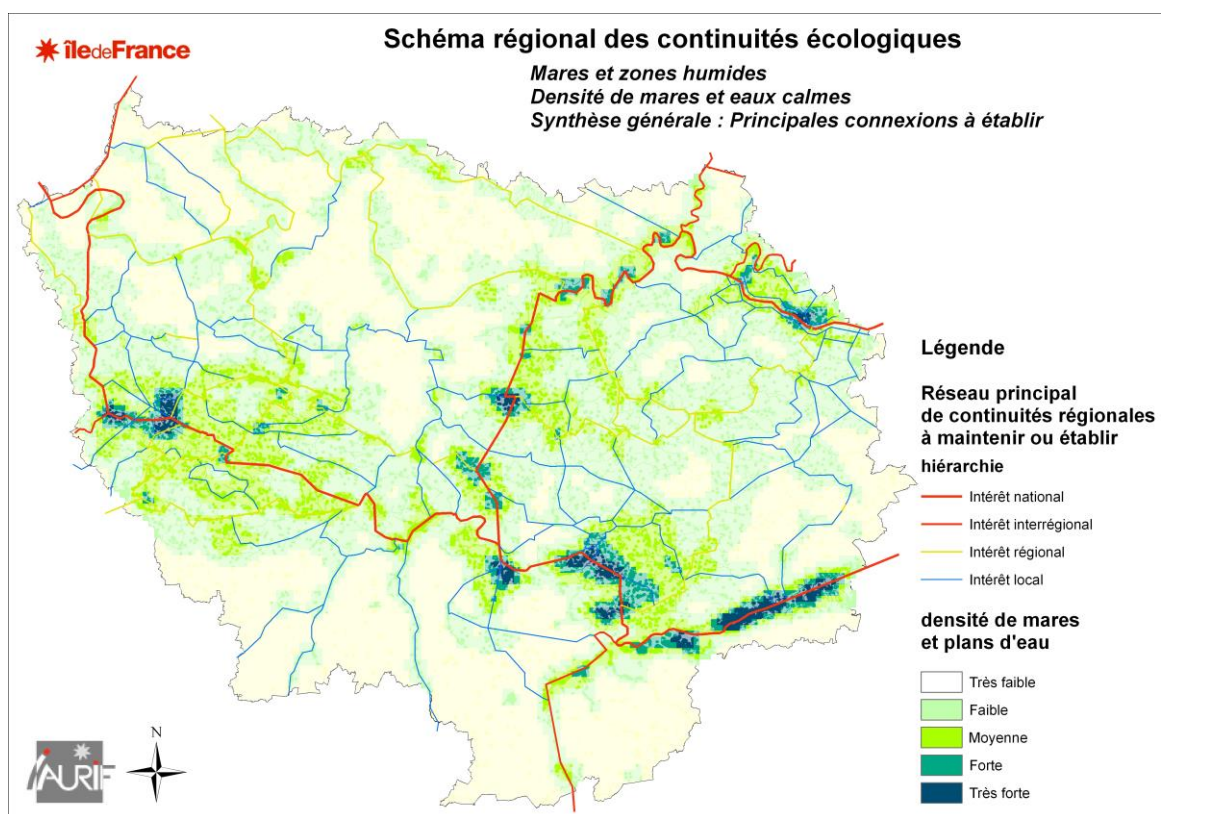
échelle. D'autre part, chaque réseau devra être scindé en fonction des exigences particulières de guildes plus précises d'espèces. Par exemple :

- des réseaux d'îlots de vieux bois (y compris de sénescence) dans la trame boisée,
- des semis bien répartis de mares de niveaux de « maturité » variés,
- des « couloirs » ouverts dans et sur le pourtour du massif, composés de chemins et lisières

enherbés reliant prairies péri-forestières et clairières intra-forestières,

- un réseau de rivières et rigoles exemptes de pollution et riches d'habitats variés,
- des rétablissements de communication pour grande et petite faune au passage des grandes infrastructures (exemple de la RN10 et de la RN12).





# STATUT DE QUELQUES OISEAUX EXOTIQUES DANS LE MASSIF DE RAMBOUILLET (78) :

## I- la Bernache du Canada *Branta canadensis*

Christian LETOURNEAU

### INTRODUCTION

Depuis quelques décennies des espèces d'oiseaux non indigènes, le plus souvent introduites par l'homme, ont vu leurs effectifs croître considérablement en France. Certaines d'entre elles nichent à présent tout à fait régulièrement dans le pays et sont d'ailleurs inscrites dans la liste officielle des oiseaux de France. Le massif de Rambouillet n'est pas épargné par ce phénomène et plusieurs espèces y ont établi des populations plus ou moins pérennes.

La LPO a lancé une enquête en 2006 pour faire le point sur le statut, la distribution, les effectifs et leur tendance, de certaines de ces espèces (DUBOIS, 2005). Le groupe ornitho Rambouillet s'est associé à cette entreprise en faisant le bilan sur trois espèces fréquentant le massif : la Bernache du Canada, le Canard mandarin et le Faisan vénéré.

La première partie de cet article décrit la situation de la Bernache du Canada jusqu'à l'hiver 2005-2006 inclus et présente les résultats des prospections spécifiques réalisées en 2006.



*Bernache du Canada au Parc du château de Rambouillet – janvier 2007*  
Photo : Olivier Thoret

### MATÉRIEL ET MÉTHODE

La zone d'étude comprend le massif forestier de Rambouillet, ses lisières, le territoire du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse et tout le sud-Yvelines.

Les données sont issues de la littérature, de nos observations personnelles et de la base de données ornithologiques du groupe.

Le printemps 2006 a fait l'objet de prospections spécifiques. Toutes les pièces d'eau où la Bernache du Canada avait niché les années précédentes ont été visitées. Les nichées ont été recherchées à partir de début mai. Certains sites ont fait l'objet de plusieurs visites pour préciser les effectifs ou pour confirmer l'absence de nidification.

### RÉSULTATS

#### *Origine de la population*

La Bernache du Canada est originaire d'Amérique du Nord. Elle a été introduite en Grande Bretagne, dans le nord-ouest de l'Europe et en Nouvelle Zélande (DEL HOYO *et al.*, 1992 ; LEVER, 2005).

Un couple de Bernache du Canada a été introduit en limite de notre secteur d'étude sur l'étang de Saint-Quentin-en-Yvelines en 1976. La population a augmenté pour atteindre un effectif de 120 à 160 individus dans les années 1990. L'espèce est restée longtemps inféodée à ce site unique. Les vagues de froid entraînant le gel complet de cet étang (1985, 1987 et 1997) ont provoqué des déplacements d'oiseaux vers d'autres sites (LE MARECHAL et LESAFFRE, 2000). On peut penser que ce sont ces déplacements qui sont à l'origine de nouveaux noyaux de nidification, notamment dans le massif de Rambouillet.

À côté de cette introduction bien documentée, l'espèce a également fait l'objet d'autres lâchers. Quatre adultes éjointés<sup>2</sup> de Bernache du Canada de la sous-espèce *minima* ont été introduits sur un petit étang de chasse au Gasseau/la Celle-les-Bordes. Les oiseaux ont été repérés à partir de janvier 1999 (obs. pers.). Trois oiseaux sont encore présents en

<sup>2</sup> Éjointer : couper l'extrémité des ailes d'un oiseau pour qu'il ne puisse plus voler.

novembre 1999 puis un seul subsiste de novembre 2000 au 20 janvier 2002, date de la dernière observation. Aucune naissance n'a été constatée. Plus récemment, un adulte éjointé de la sous-espèce nominale était repéré le 14 janvier 2006, lors du comptage Wetlands International, au parc du Groussay/Montfort-l'Amaury (L. CHEVALLIER) et était toujours présent sur ce site le 5 juin 2006 (obs. pers.).

***Situation dans le massif de Rambouillet jusqu'à l'hiver 2005-2006***

La Bernache du Canada est observée dans le massif de Rambouillet toute l'année et on peut considérer qu'elle est sédentaire conformément à son statut national (DUBOIS *et al.*, 2000). Nous présentons les cas de nidification observés, de manière chronologique ainsi que les effectifs hivernants et inter-nuptiaux.

Nidification

1992 :

Étang des Noës/le Mesnil-Saint-Denis : 1 couple est signalé nicheur certain lors du Grand Rassemblement du CORIF (LETOURNEAU *et al.*, 1994). Des témoignages locaux semblent indiquer que l'espèce a niché sur ce site dès 1991.

Étangs de Saint-Hubert/les Bréviaires : 1 à 2 couples se cantonnent sans succès de reproduction (obs. pers.). Ce sont probablement les deux couples signalés en 1992 comme installés sur un étang de la forêt de Rambouillet dans l'atlas de oiseaux nicheurs de France par LESAFFRE (*in* ROUX, 1994). Ce site est d'ailleurs explicitement cité dans l'Inventaire des Oiseaux de France (DUBOIS *et al.*, 2000) avec 2 couples en 1992.

1993 :

Étangs de Saint-Hubert : 1 couple avec 4 jeunes nouveaux-nés le 16 mai. Les juvéniles ne sont plus que 2 le 29 mai (obs. pers.).

1994 :

Étang des Noës : 1 couple avec 6 jeunes le 3 mai. Présence également de 11 autres adultes sur le site ce même jour (GROSSELET, 1994).

Étangs de Saint-Hubert : 1 à 2 couples cantonnés sans preuve de reproduction (L. CHEVALLIER et obs. pers.)

Parc du Château de Rambouillet : 1 couple avec 3 juvéniles le 13 août (L. CHEVALLIER).

1995 :

Étang des Noës : 21 individus dont 1 couple avec 3 juvéniles le 3 juin (L. CHEVALLIER).

Étangs de Saint-Hubert : 1 couple avec 4 juvéniles le 25 mai (L. CHEVALLIER), plus que 3 le 18 juin (obs. pers.).

1996 :

Étang des Noës : 1 couple avec 6 juvéniles le 27 mai. Présence également de 16 autres adultes sur le site le 8 juin (obs. pers.).

Étangs de Saint-Hubert : 1 couple avec 5 juvéniles âgés de moins d'une semaine le 11 mai (obs. pers.).

1997 :

Étangs de Saint-Hubert : 1 à 2 couples se cantonnent sans succès de reproduction (obs. pers.). LE MARECHAL et LESAFFRE (2000) signalent 2 couples pour ce site en 1997.

1998 :

Étang des Noës : 1 couple avec 6 juvéniles âgés de moins d'une semaine le 16 mai. Présence également de deux autres couples ce même jour (obs. pers.).

Étangs de Saint-Hubert : 1 couple cantonné sans succès de reproduction (obs. pers.).

1999 :

Étang des Noës : 1 couple avec 4 juvéniles âgés de moins d'une semaine le 15 mai. Présence de 5 autres adultes dont 2 couples sur ce site le même jour (obs. pers.).

Étangs de Saint-Hubert : 1 couple avec 3 juvéniles âgés de moins d'une semaine le 6 juin. Présence d'un autre couple sur le site ce même jour. Le couple n'est plus accompagné que de deux juvéniles volants le 28 août (obs. pers.).

2000 :

Étangs de Saint-Hubert : 1 couple cantonné sans succès de reproduction (obs. pers.).

2001 :

Étang des Noës : 4 couples sont présents. Une première nichée de 2 juvéniles âgés de moins d'une semaine est observée le 7 mai. Une seconde nichée de 3 juvéniles âgés d'une à deux semaines est notée le 20 mai (obs. pers.).

Étangs de Saint-Hubert : 1 couple avec 2 juvéniles le 21 juillet (obs. pers.).

2002 :

Étangs de Saint-Hubert : 1 couple avec 4 juvéniles âgés de 2 à 3 semaines le 1 juin. Présence de 11 autres adultes sur le site ce même jour (obs. pers.). Un second couple a probablement niché puisque 4 adultes et 7 juvéniles sont observés sur le site le 18 juillet (R. MALECOT).

Parc du Château de Rambouillet : 3 nichées de 3, 5 et 5 juvéniles le 27 juillet (L. CHEVALLIER et S. CHEVALLIER-BRIERRE).

2003 :

Étang des Noës : 3 juvéniles sont observés le 19 juin ainsi que 18 adultes (G. LALBALTRY).

Étangs de Saint-Hubert : au moins 1 couple cantonné sans succès de reproduction (obs. pers.).

Parc du Château de Rambouillet : 4 nichées de 4, 4, 5 et 9 juvéniles le 3 juin. La taille des nichées ne sera plus que de 3, 4, 5 et 8 le 14 juin (L. CHEVALLIER et S. CHEVALLIER-BRIERRE).

Parc du Château de Pontchartrain/Jouars-Pontchartrain : 1 couple avec 4 juvéniles le 24 mai (obs. pers.).

Le Moulin/les Mesnuls : présence de 95 adultes. Naissance de 5 poussins (S. LALANDRE *fide* L. et S. CHEVALLIER).

2004 :

Étang des Noës : 1 couple avec 6 juvéniles le 25 mai. Présence de 6 autres adultes sur le site ce même jour (A. VERNIER).

Étangs de Saint-Hubert : 1 à 2 couples cantonnés sans succès de reproduction (L. CHEVALLIER et obs. pers.).

Parc du Château de Rambouillet : 14 adultes sont observés le 30 mai, non accompagnés de juvéniles (L. CHEVALLIER et S. CHEVALLIER-BRIERRE).

Le Moulin/les Mesnuls : présence de 120 adultes. Aucune naissance car les couples se disputent constamment les sites de nidification (S. LALANDRE *fide* L. et S. CHEVALLIER).

Village de Condé-sur-Vesgre : 1 couple avec 4 juvéniles le 20 mai (M. FREULON).

Le Moulin Tournay/Milon-la-Chapelle : 2 couples nicheurs avec un total de 9 juvéniles le 27 juin. Présence de 3 autres adultes sur le site ce même jour (A. VERNIER).

2005 :

Étangs de Saint-Hubert : 1 à 3 couples cantonnés sans succès de reproduction (obs. pers.).

Le Moulin/les Mesnuls : présence de 115 adultes. Aucune naissance pour la même raison qu'en 2004 (S. LALANDRE *fide* L. et S. CHEVALLIER).

Étang des Bruyères/Gambais : 1 couple dont 1 adulte en position de couveur le 10 avril (obs. pers.).

Étang de la Pimardière/Millemont : 1 couple avec 2 juvéniles le 20 mai (S. CHEVALLIER).

Étang de Vaubersant/Bullion : 1 couple avec 4 juvéniles mais 3 seulement atteignent l'âge d'envol (L. MALGHEM).

La Vallée Cotterel/les Mesnuls : nidification d'un couple depuis quelques années, avec 5 à 6 juvéniles par an (S. LALANDRE *fide* L. et S. CHEVALLIER).

Année	Nombre de sites	Nombre de couples cantonnés	Nombre de couples avec succès de reproduction	Nombre de juvéniles
1992	2	2-3		
1993	1	1	1	2
1994	3	3-4	2	9
1995	2	2	2	6
1996	2	2	2	11
1997	1	1-2		
1998	2	2-4	1	6
1999	2	5	2	6
2000	1	1		
2001	2	5	3	7
2002	2	5	5	20
2003	5	8	7	32
2004	6	5-6	4	19
2005	6	6-8	3	10-11

**Tableau 1 : Nombre de couples, de juvéniles et de sites occupés en période de reproduction par la Bernache du Canada *Branta canadensis* dans le massif de Rambouillet-78 de 1992 à 2005.**

## Hivernage et période inter-nuptiale

L'espèce est apparue dans les comptages d'oiseaux d'eau de la mi-janvier « Wetlands International » (WI) une première fois en 1991, puis en 1998 et enfin de manière régulière à partir de 2001. Le site du château de Rambouillet accueille l'espèce de

manière quasi-régulière depuis l'hiver 1991-1992 mais ce dernier n'est intégré dans nos comptages WI que depuis 2003.

Le tableau 2 fait le bilan par année du nombre d'oiseaux comptés et des localités fréquentées. Pour le château de Rambouillet, nous avons rajouté des comptages réalisés au plus près de la mi-janvier.

Sites	Les Noës	Saint-Hubert	Château de Rambouillet	Les Mesnuls	Les Carneaux Bullion	Le Val Favry Coignières	Le Groussay Montfort-l'Amaury	Château de Dampierre	Totaux
1991	1	0							1
1992	0	0	2 (25/01/92)						2
1994	0	0	1 (22/01/94)						1
1996	0	0	3 (27/01/96)						3
1998	2	5	16 (20/12/97)						23
2000	0	0	30 (02/01/00)						30
2001	4	0	7 (27/01/01)						11
2002	0	0	67 (27/12/01)	27					94
2003	20	0	64		30				114
2004	0	0	52		0	0			52
2005	0	9	75	40	0	16	2		142
2006	8	4	111	96	55	0	0	43	317

**Tableau 2 : résultats des comptages hivernaux pour la Bernache du Canada *Branta canadensis* dans le massif de Rambouillet-78.**

*Une case vide correspond à l'absence de comptage, un 0 à l'absence d'individu. Les comptages Wetlands International paraissent en caractères droits. Les comptages réalisés en dehors de ce cadre sont en caractères italiques avec entre parenthèses la date de réalisation.*

Quelques regroupements atteignant ou dépassant la centaine d'individus ont été signalés ces dernières années en période inter-nuptiale :

104 le 13 septembre 2002 à l'étang des Noës (G. LALBALTRY),

120 le 29 octobre 2004 dans une parcelle de maïs coupé aux Pièces/les Mesnuls (L. CHEVALLIER et S. CHEVALLIER-BRIERRE),

100 le 15 novembre 2004 à l'étang du Moulin/les Mesnuls (S. CHEVALLIER),

113 le 2 octobre 2005 aux étangs de Saint-Hubert (obs. pers.),

111 le 14 janvier 2006 au château de Rambouillet (A. BLASCO et J. HY).

***Situation dans le massif de Rambouillet au printemps 2006***

Dans ce chapitre, nous listons l'ensemble des sites visités en 2006 avec leurs résultats. Le bilan pour le massif est présenté dans le tableau 3.

Étang des Noës : 5 adultes sont présents le 31 mai. Aucun jeune n'est observé (G. LALBALTRY).

Étangs de Saint-Hubert / les Bréviaires : 1 à 2 couples cantonnés sans succès de reproduction (obs. pers.).

Parc du Château de Rambouillet : 10 nichées sont recensées le 4 juin cumulant 32 juvéniles. Présence sur le site de 54 adultes en plus des couples nicheurs ce même jour (obs. pers.).



***Nichée de Bernache du Canada au parc du château de Rambouillet***

*Photo : Christian Letourneau*

Parc du Château de Pontchartrain / Jouars-Pontchartrain : 3 nichées sont recensées le 27 mai cumulant 7 juvéniles. Présence sur le site de 7 autres adultes (obs. pers.).

Le Moulin/les Mesnuls : deux couples nicheurs avec chacun 3 juvéniles le 20 mai (obs. pers.).

Village de Condé-sur-Vesgre : 1 couple au comportement non nicheur est présent sur le site le 20 mai (obs. pers.).

Le Moulin Tournay / Milon-la-Chapelle : présence de 10 adultes le 25 mai. Pas de juvéniles observés (obs. pers.).

Étang des Bruyères / Gambais : présence d'un couple au comportement non nicheur le 7 mai. Il n'est plus présent les 20 et 26 mai (obs. pers.).

Étang de la Pimardière / Millemont : 1 couple avec 5 juvéniles le 26 mai (obs. pers.).

Étang de Vaubersant / Bullion : 1 couple avec 5 juvéniles le 8 mai. L'éclosion a eu lieu le 3 mai d'après le témoignage des pêcheurs locaux (J. HY).

La Vallée Cotterel / les Mesnuls : 1 couple avec 6 juvéniles le 27 mai (obs. pers.).

L'Archet / Saint-Léger-en-Yvelines : 1 couple avec 1 juvénile le 27 mai (obs. pers.). L'espèce avait déjà niché sur le site sans que nous connaissions l'année précisément.

Réserve Naturelle Régionale de Bonnelles (nouvelle localité) : 1 couple avec 4 juvéniles âgés de moins d'une semaine le 8 mai. Présence sur le site de deux autres adultes (C. LAGREE).

Parc du château du Groussay / Montfort-l'Amaury (nouvelle localité) : deux couples nicheurs avec 2 et 6 juvéniles le 5 juin. Présence sur le site de 16 autres adultes (obs. pers.).

Étang de la Plaine / Monfort-l'Amaury (nouvelle localité) : 1 couple avec 4 juvéniles le 16 juillet (R. VERGONJEANNE).



*Bernaches du Canada au parc du château de Rambouillet - 23 mars 2007*

*Photo : Jean-Pierre Ettori*

Année	Nombre de sites	Nombre de couples cantonnés	Nombre de couples avec succès de reproduction	Nombres de juvéniles
2006	15	26-27	23	78

**Tableau 3 : Bilan de l'année 2006 : nombre de couples, de juvéniles et de sites occupés en période de reproduction par la Bernache du Canada *Branta canadensis* dans le massif de Rambouillet-78.**

### Commentaires

La Bernache du Canada a niché pour la première fois dans la zone d'étude à l'étang des Noës en 1992, peut-être dès 1991. Ceci s'explique par la proximité immédiate de l'étang de Saint-Quentin, berceau de l'espèce en Île-de-France, distant seulement de 5 km. La même année, l'espèce fréquentait les étangs de Saint-Hubert où la nidification y était constatée dès 1993. En 1994, l'espèce nichait au parc du Château de Rambouillet. L'augmentation du nombre de sites occupés pour la reproduction s'est véritablement fait sentir à partir de 2003 (5 sites), pour atteindre à l'issue de

l'enquête 2006, 15 sites dont 10 où la nidification a réussi.

Quinze sites du massif au total ont accueilli le nid de la Bernache du Canada. Les milieux fréquentés sont les pièces d'eau du réseau des étangs et rigoles des jeux d'eau du château de Versailles (les Noës, Saint-Hubert), les parcs publics (Rambouillet) ou privés (Pontchartrain, Milon-la-Chapelle, Groussay), les pièces d'eau de village (Condé-sur-Vesgre), les étangs forestiers (étangs des Bruyères et de la Pimardière, Bullion, Bonnelles, l'Archet) et privés (étang des Bruyères et de la Plaine, l'Archet), les bassins d'agrément (les Mesnuls).

La taille de l'étang est très variable. Elle varie de moins d'1 ha (la Vallée Coterel, étang du Moulin) à plus de 150 ha (Saint-Hubert). Au moins douze des sites se caractérisent par la présence d'îles ou d'îlots que les couples adoptent pour placer leurs nids. Sur les sites qui n'en possèdent pas, le succès reproducteur reste plus aléatoire. Ainsi aux étangs de Saint-Hubert, malgré la présence de roselières inondées et de touradons, l'espèce n'a réussi à nicher que 6 années sur quinze. La première nidification sur ce site a été réalisée sur une plateforme en bois reste d'un ancien affût de chasse, placée au milieu de l'étang de Pourras. Certains sites où la reproduction n'a pas réussi en 2006 se caractérisent par l'absence d'îlot (Condé-sur-Vesgre, étang des Bruyères). Au contraire, le parc du château de Rambouillet qui dispose de nombreuses îles est un bastion pour l'espèce (10 couples nicheurs en 2006) et l'étang de la Faisanderie situé dans le parc mais dépourvu d'île n'accueille aucun couple nicheur. Ces îles doivent jouer un rôle protecteur vis à vis du dérangement et des prédateurs terrestres potentiels. Par contre, ils peuvent être un facteur limitant dans le cas de surpopulation comme il a pu être observé sur l'étang de Moulin aux Mesnuls en 2004 et 2005, où les disputes entre couples pour les sites de nidification peuvent amener à l'échec de la reproduction.

Parallèlement à la nidification, la Bernache du Canada a développé une tradition d'hivernage dans le massif. Ceci peu paraître normal au vu de son comportement sédentaire au niveau national et régional. L'effectif hivernant atteignait pratiquement la centaine dès 2002 et un maximum de 317 individus en 2006. À titre comparatif, l'effectif hivernant national en 2005 était de 1529 individus (DECEUNINCK *et al.*, 2006) et l'effectif régional était de 1108 individus en 2006 (P. LE MARECHAL, *in. litt.*).

Le site du Château de Rambouillet est devenu assez rapidement un site majeur d'hivernage. Les oiseaux pâturent autour des pièces d'eau et mangent également le pain donné par les promeneurs. Au château de Dampierre, les oiseaux pâturent également sur les pelouses.

Le site des Mesnuls regroupe un ensemble de plusieurs pièces d'eau, dont l'étang du Moulin où l'espèce niche depuis 2003. La pièce d'eau la plus utilisée pour l'hivernage est un étang communal entouré de pelouses et se trouvant à proximité de champs cultivés où les oiseaux peuvent paître tranquillement. Ils fréquentent également les prairies humides de la Milière.

Enfin, le site des Carneaux à Bullion semble être utilisé comme remise nocturne hivernale car des

vois sont quotidiennement notés les matins et soirs entre ce site et les champs et prairies alentours (A. BLASCO et J. HY, *com. pers.*).

### Impacts

Nous avons peu noté d'impact sur la faune locale.

Aux étangs de Saint-Hubert, Laurent CHEVALLIER (*in litt.*) a observé en avril 1994 le mâle d'un couple de Bernache du Canada défendre avec acharnement son territoire face à une Oie cendrée. *A contrario*, les deux espèces ont niché sur le même site en 2006 à l'étang de la Plaine à Montfort-l'Amaury (R. VERGONJEANNE).

Des cas d'hybridation doivent se produire avec les formes domestiques de l'Oie cendrée *Anser anser* et de l'Oie cygnoïde *Anser cygnoïdes*. Nous n'avons observé aucun couple mixte mais 5 ou 6 oiseaux issus de ce type de croisement sont observables au parc du château de Rambouillet. Les oiseaux se tiennent ensemble et ne semblent pas se mélanger complètement aux bernaches. LE MARECHAL et LESAFFRE (2000) signalent dans les parcs franciliens des hybrides avec des Oies cendrées et des Oies rieuses *Anser albifrons*. Des cas de croisement avec l'Oie cygnoïde sont signalés dans les Îles Britanniques mais sont peu fréquents. Ceux avec l'Oie cendrée sont plus courants et sont signalés des Îles Britanniques, d'Allemagne et de Suède (LEVER, 2005).

Les gérants de la base de loisirs des étangs de Hollande se sont un moment plaints des bernaches et des fientes qu'elles laissaient sur les pelouses. Il faut savoir que les excréments d'un trop grand nombre d'oiseaux peuvent provoquer des pollutions de l'eau et une augmentation de l'eutrophisation<sup>3</sup>. Le nombre d'individus présents jusqu'à maintenant sur le site des étangs de Saint-Hubert et de Hollande est toujours resté raisonnable et il est loin d'atteindre le nombre de baigneurs de la plage de Hollande...

### REMERCIEMENTS

Je remercie vivement l'ensemble des observateurs ayant communiqué des données que ce soit dans le cadre de cette enquête ou lors des recensements Wetlands International : Anita BLASCO, Michel BORIE, Laurent CHEVALLIER, Serge CHEVALLIER,

<sup>3</sup> Eutrophisation : phénomène caractérisé par une prolifération excessive d'algues et de plantes aquatiques due à une surcharge d'éléments nutritifs dans les eaux.



Sophie CHEVALLIER-BRIERRE, Edouard DIEU, Michel DI MAGGIO, Michel FREULON, Roger GROSJEAN, Josiane HY, Cyrille LAGREE, Stéphane LALANDRE, Ghyslaine LALBALTRY, Catherine LAPLAGNE, Corinne LESCURE, Roland MALECOT, Laurent MALGHEM, Louis MANCHE, Robert MEUNIER, Pascal MORIN, Alain PERNOT, Cécile PORTAL, Olivier SIGAUD, Marie-Noëlle SOLER, Jean-Claude Sulpice, François VERGONJEANNE, Robin VERGONJEANNE, Alexis VERNIER. Je remercie Laurent CHEVALLIER qui assure la gestion de la base de données du groupe ornitho Rambouillet.

## BIBLIOGRAPHIE

DECEUNINCK, B., MAILLET, N., WARD, A., DRONNEAU, C. et MAHEO, R. (2006).- *Dénombrement d'Anatidés et de foulques en France – janvier 2005*. Ligue pour la Protection des Oiseaux/Wetlands International. 40 p.

DEL HOYO, J., ELLIOTT, A. et SARGATAL, J eds. (1992).- *Handbook of the Birds of the World*. Vol. 1. Ostrich to Ducks. Lynx Edicions, Barcelona.

DUBOIS, P.J. (2005).- Enquête nationale sur les espèces d'oiseaux "envahissantes". *Ornithos*, 12 : 365 p.

DUBOIS, P.J., LE MARECHAL, P., OLIOSO, G. et YESOU, P. (2000).- *Inventaire des Oiseaux de France. Avifaune de la France métropolitaine*. Nathan, Paris, 39 p.

GROSSELET, M. (1994). – *Étang des Noës - Le Mesnil-Saint-Denis - inventaire de l'avifaune nicheuse*. PNR de la Haute Vallée de Chevreuse/Le PIAF. 41 p.

LE MARECHAL, P. et LESAFFRE, G. (2000).- *Les oiseaux d'Île-de-France. L'avifaune de Paris et de sa région*. Delachaux et Niestlé, Paris, 346 p.

LETOURNEAU, C., PERNOT, A. et Sulpice, J.-C. (1994).- Synthèse du week-end de prospection en Haute-Vallée de Chevreuse (Yvelines) des 23 et 24 mai 1992. *Le Passer*, 31 (T1-2) : p 3-42.

LEVER, C. (2005).- *Naturalised birds of the World*. T & AD Poyser, London, 352 p.

ROUX, F. (1994).- Bernache du Canada in YEATMAN-BERTHELOT, D. et JARRY, G. (1994).- *Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France 1985-1989*. Société Ornithologique de France, Paris, 776 p.

YEATMAN-BERTHELOT, D. et JARRY, G. (1994).- *Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France 1985-1989*. Société Ornithologique de France, Paris, 776 p.



*Bernaches du Canada à Chevreuse*  
Photo : Olivier Thoret

# ESSAI DE SUIVI FLORISTIQUE ET FAUNISTIQUE D'UNE MARE FORESTIÈRE À RAMBOUILLET (78)

Texte et photos : **Alain PERNOT**

Le suivi régulier (environ 2 sorties mensuelles) d'un milieu donné, permet en premier lieu d'y noter les espèces présentes et donc de mettre en évidence, au fil des mois et des saisons, les changements qui interviennent dans la composition des espèces peuplant le milieu étudié. Il permet également d'observer les différents stades du cycle biologique des espèces présentes (floraison, fructification, accouplement, ponte, éclosion...). La phénologie étudie tous ces phénomènes biologiques en relation directe avec les changements de saisons. Le naturaliste sérieux qui note chaque année la première fleur de Violette de Rivin ou l'ultime vol d'Hirondelle rustique pratique, parfois sans le savoir, cette science.

## MILIEU ÉTUDIÉ

Mon choix s'est porté sur la "Bonne mare" située en XXIIIème division, parcelle 13, (face à l'espace Rambouillet) pour 4 raisons essentielles. La première est tout l'intérêt particulier que je porte, comme de nombreux naturalistes, aux écosystèmes aquatiques pour leur richesse biologique. La seconde est la surface réduite (env. 2100 m<sup>2</sup>) de ce milieu d'étude qui permet d'y faire des relevés de bonne qualité en peu de temps. D'autre part, la facilité d'accès à cette mare, située au cœur d'une parcelle forestière, m'a également guidé dans mon choix, même si je soupçonnais le site relativement fréquenté. Enfin, cette mare dont l'origine est très certainement anthropique, a la particularité d'être toujours en eau, même après des étés chauds et secs. Elle est très certainement alimentée par la nappe phréatique toute proche (D. CHAGOT, comm. pers.). Jamais asséchée, elle accueille plusieurs espèces de poissons (Carpe, Tanche, Gardon...) probablement introduites pour la pêche.

La zone d'étude (la mare et ses environs immédiats) se compose de 2 écosystèmes, l'un forestier, l'autre aquatique, qui, se chevauchent et s'interpénètrent offrant ainsi une gradation hydrique favorable à toute biodiversité.

## *La flore forestière*

La flore en périphérie de la mare est celle des chênaies acidophiles à Chênes sessiles. Nous pouvons y distinguer 4 strates :

- **La strate arborescente** (> 7 m.) est composée du Chêne sessile, du Bouleau verruqueux, du Charme, du Hêtre, de l'Alisier torminal et du Tremble.

- **La strate arbustive** (> 1 m < 7 m) se caractérise par la présence de nombreux jeunes individus de la strate précédente, mais également du Noisetier, de la Bourdaine, du Saule marsault et du Chèvrefeuille des bois.

- **La strate herbacée** (< 1 m) est assez diversifiée. Nous y trouvons quelques pieds étiolés de Ronce et de Callune, 2 espèces héliophiles qui manquent ici de lumière, Véronique officinale, Muguet, Carex des bois, Luzule champêtre, diverses graminées (Molinie, Canche flexueuse...)... Viennent se rajouter à ces espèces les semis naturels des ligneux précités.



**Véronique officinale *Veronica officinalis***

**La strate muscinale** ou strate du sol est composée de mousses, lichens et de nombreux champignons communs des forêts de feuillus sur sol acide. Citons notamment des bolets, des amanites, des russules, des lactaires... toutes des espèces mycorhiziques typiques des sols forestiers pauvres. Comme nous

l'avons vu plus haut, cette strate souffre d'une dégradation évidente comme en témoigne le "sentier" qui s'est formé par piétinement autour de la mare.

### *La flore hygrophile et aquatique*

**La végétation hygrophile** est composée de 11 espèces dont voici les principales citées par ordre d'importance : le Carex vésiculeux, l'Iris des marais, le Rubanier rameux, le Scirpe palustre... qui forment avec le Jonc épars, la Lysimaque vulgaire, ... une maigre ceinture végétale autour de la mare.

**La végétation aquatique** (hydrophyte) ne semble représentée que par le Nénuphar blanc *Nymphaea alba*.

### MÉTHODE

Ce suivi a été réalisé de la mi-février à fin août 2006, soit 24 sorties en matinée (dont 5 programmées par le CERF), réparties de la façon suivante :

février	mars	avril	mai	juin	juillet	août
2	2	8	3	3	4	2

La durée des sorties fluctuait entre 45 et 90 mn suivant la saison, la météo et l'intérêt du moment. Pour 21 d'entre elles, j'ai eu la curiosité de prendre la température de l'air et de l'eau pour en connaître les écarts ; seize fois, la température de l'eau était supérieure ou égale à celle de l'air.



**Libellule à quatre taches *Libellula quadrimaculata***

### OBSERVATIONS

Ce suivi de la "Bonne Mare" et de ses abords immédiats a permis de mettre un nom sur 125 taxons dont 83 pour la faune (voir annexes I et II). Ne figurent pas dans ces annexes, certaines espèces

non forestières qui n'ont fait que transiter au dessus du milieu d'étude (Oie cendrée en février et Hirondelles rustique et de fenêtre en mai...) et quelques invertébrés indéterminés. Les observations les plus significatives sont présentées mensuellement ce qui permettra de mettre en évidence les grandes évolutions, tout en évitant d'entrer trop dans les détails.

### FÉVRIER

Ce 2<sup>ème</sup> mois de l'année est particulièrement froid et humide. Les températures enregistrées sont inférieures aux normales saisonnières de 2° C. Grisaille et passages pluvieux se sont souvent succédé (météo France).

Donc, ciel bas et températures hivernales pour mes 2 premières visites (le 16 et le 23) qui me permettent de faire un premier inventaire. Malgré le froid, quelques passereaux sédentaires commencent à se manifester (Grives draine et musicienne, Mésanges bleue et charbonnière, Troglodyte mignon, Sittelle torchepot...). Au cœur de l'hiver, la mare ne semble fréquentée que par un couple de Canard colvert, le Sanglier (souilles récentes sous les saules) et le Chevreuil (empreintes). Je recherche les premières Grenouilles agiles mais sans succès, le mercure est probablement trop bas.



**Grenouille agile *Rana dalmatina***

### MARS

Avec quelques jours de neige en début de mois, mars 2006 confirme son caractère hivernal. En effet, le "mois des fous", est le 5<sup>ème</sup> mois consécutif à connaître des températures inférieures aux normales saisonnières qui ont contribué à ce que l'hiver 2006 soit le dixième hiver le plus froid pour les Yvelines depuis l'année 1950 (météo France).

Malgré de fréquentes gelées nocturnes, les Grenouilles agiles *Rana dalmatina* ont colonisé la mare et commencé à pondre (premières pontes

observées le 18 et les dernières le 29). La "propreté" des pontes, généralement "accrochées" entre 2 eaux pour cette espèce, permet de distinguer si elles sont récentes ou non. Le 29 mars, c'est environ 200 Crapauds communs *Bufo bufo* qui ont colonisé la mare, notamment à l'est sous les saules, pour s'y reproduire. Les mâles célibataires chantent, se poursuivent et se querellent à la recherche d'une femelle. Je compte très rapidement environ 40 couples, dont certains avec 3 ou 4 mâles surnuméraires "accrochés", tant bien que mal, à la femelle alourdie d'ovules (grappes de crapauds). Il y a donc environ 160/170 mâles, soit une femelle pour 4 à 6 mâles. Le 29, une grosse femelle chevauchée par un petit mâle maigrelet laisse échapper son chapelet d'ovules. La température de l'eau et de l'air est alors de 10° C.

La présence de nombreux restes de crapauds morts (colonnes vertébrales, os des membres et lambeaux de peau), sur le bord de la mare, est très certainement la signature du Putois *Putorius putorius* qui a profité de cette manne de nourriture facilement accessible pour se repaître aux dépens de l'amphibien.

En fin de mois, la Fauvette à tête noire et le Pouillot véloce, 2 migrateurs précoces, se font entendre pour la première fois (date très tardive imputable à une très mauvaise météo) alors qu'un mâle de Canard colvert courtise avec assiduité une jolie femelle.

En fin de mois, je prospecte la faune aquatique. Ce n'est pas riche : de rares Tritons palmés et quelques invertébrés (larves d'Odonates, de Trichoptères et d'éphémères, Nèpe, Notonecte...). Rien que de très banal !



Femelle de Triton palmé *Triturus helveticus*

#### AVRIL

Ce mois est caractérisé par sa douceur malgré quelques petites gelées en début et fin de mois. Les précipitations sont toujours très faibles avec un

cumul de 20 à 30 mm soit environ 50 % des normales saisonnières. Après 5 mois de froid, les températures moyennes passent enfin légèrement au dessus des normales saisonnières (météo France).

En fin de première semaine, crapauds et grenouilles ont quitté la mare abandonnant leurs œufs à l'élément liquide. Monsieur et Madame Colvert ont également déserté le site pour laisser la place à un couple peu farouche de Canard mandarin que je ne reverrai qu'une seule fois. Tout au long de ce mois, les 5 pics chantent et/ou tambourinent, se poursuivent et se chamaillent tandis que de nombreux estivants nicheurs (Coucou, pouillots, Rouge-queue à front blanc, Pipit des arbres...) s'installent sur leur lieu de reproduction. Pour leur pollen et leur nectar, les chatons mâles de Saule marsault, sont visités par les premiers hyménoptères (bourdons et abeilles) réveillés par une douce température dont profite également le papillon Citron. Ces premiers insectes printaniers ont hiverné dans une cache bien à l'abri du froid pour assurer aux premiers beaux jours la pérennité de l'espèce.



Amplexus de Crapaud commun *Bufo bufo*

En une dizaine de jours, l'ambiance hivernale s'estompe, la nature se réveille doucement, lentement, mais toujours avec un certain retard. Une feuille d'Iris des marais a progressé de 12 cm en 7 jours. À la fin du mois, tous les bourgeons des arbres et arbustes ont débourré excepté ceux des chênes généralement plus tardifs. La Violette de Rivin *Viola riviniana* nous dévoile ses premières corolles inodores au gros éperon blanchâtre, mais il faudra patienter encore quelques jours pour dénicher, dans la mousse, le premier brin de muguet. Des feuilles rougeâtres, suborbiculaires apparaissent à la surface de l'eau accompagnées de boutons floraux encore immergés : est-ce le Nénuphar jaune ou le Nymphéa blanc ?

À la fin du mois, les œufs de crapauds et grenouilles sont pratiquement tous éclos et les tout

jeunes têtards s'agglutinent en grappes noirâtres sur la gangue de la ponte.

### MAI

Un mois globalement doux, perturbé, venteux, avec une insolation déficitaire de plus de 40%. Les températures sont cependant très légèrement excédentaires malgré des coups de froid en début et fin de mois. Les précipitations sont conformes aux normales saisonnières (50/60mm) et bien réparties sur l'ensemble du mois (météo France).

Plusieurs jours de beau temps ont permis à la végétation de rattraper quelques 2 ou 3 semaines de retard. Les jeunes feuilles de chênes, d'un vert clair mélangé de brun-roux, sont maintenant bien visibles. Le Jonc des chaisiers mesure plus d'un mètre et la future inflorescence forme une gibbosité latérale. À la mi-mai, le Muguet et le Carex vésiculeux sont en pleine floraison alors que les premiers boutons floraux de *Nymphaea alba* (et non pas *Nuphar lutea*) pointent à la surface de l'eau. Juste à la limite de celle-ci, je remarque un beau parterre de petites feuilles orbiculaires, longuement pétiolées, brillantes et d'un beau vert clair. Il s'agit d'une petite ombellifère, l'Écuelle d'eau *Hydrocotyle vulgaris* assez commune sur le bord de nos étangs et fossés. Pratiquement les pieds dans l'eau, la Bourdaine *Frangula alnus* présente à l'aisselle des feuilles les premières fleurs minuscules et vert clair. À la fin du mois, les "gros" champignons forestiers font leur apparition *Amanita rubescens* et *A. spissa*, *Leccinum crocipodium*, *Collybia dryophila*... pour le plus grand bonheur des mycologues et mycophiles.



**Amanite rougissante *Amanita rubescens***

Le 5<sup>ème</sup> mois de l'année est également caractérisé par une forte explosion d'insectes et notamment de la Mouche de la Saint Marc, diptère forestier, noir et velu qui vole pattes pendantes et qui finit parfois dans les chélicères de l'araignée *Tetragnatha sp.*. Celle-ci, à l'abdomen allongé et aux pattes démesurées, tisse au dessus de l'eau une toile légère

et peu élaborée pour y piéger quelques invertébrés imprudents. Au moindre danger, l'araignée étire dans le sens de son support (feuille de carex, d'iris...) ses 2 paires de pattes antérieures vers l'avant et les postérieures vers l'arrière. L'araignée immobile, d'un vert jaunâtre, est alors parfaitement camouflée.

Ce mois de mai est également la période des premières émergences de libellules. Un mâle de Petite Nymphé au corps de feu *Pyrrhosoma nymphula* est observé le 4 et un couple (tandem) le 21. Ce même jour, 2 jeunes imagos de Libellule à 4 taches *Libellula quadrimaculata*, fraîchement extirpés de leur exuvie, se font sécher au soleil.

### JUIN

Un mois particulièrement chaud avec souvent des orages en fin de journée qui apportent le principal des précipitations (40/50mm) pour le sud des Yvelines (météo France).

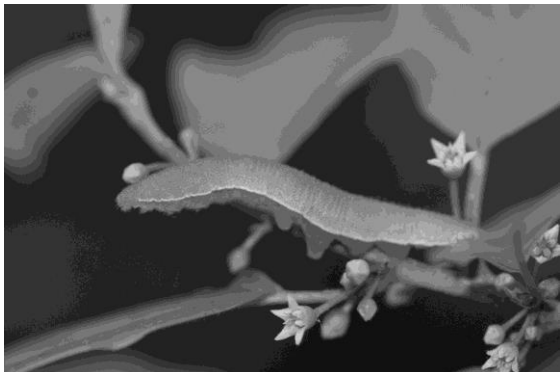


**Araignée *Tetragnatha sp.***

En début de mois, le niveau de l'eau semble avoir légèrement baissé. La Lysimaque vulgaire, le Millepertuis élégant et la Bétoine officinale dressent un début de hampe florale. Le 16 du mois, je remarque les premiers petits fruits verdâtres de la Bourdaine. Un jeune individu présente une majorité de feuilles grignotées dont il ne reste que la nervure centrale et quelques latérales. Malgré leur subtil camouflage, les coupables, sept ou huit chenilles vertes, immobiles et de grandeur différente, sont vite repérées. Dans quelques semaines, elles se transformeront en un beau et très commun papillon, le Citron *Gonepteryx rhamni*.

Cette espèce, annonciatrice du printemps, n'a qu'une seule génération par an. Après un court hivernage, ce Lépidoptère s'accouple et dépose ses œufs au printemps sur la plante hôte (généralement Bourdaine et Nerprun purgatif). Après plusieurs mues, la chenille se transformera en chrysalide d'où émergera en début d'été l'insecte parfait (imago).

D'une espérance de vie souvent supérieure à 1 an, les 2 générations peuvent se côtoyer en début de période estivale.



#### Chenille du papillon "Citron" *Gonepteryx rhamni* sur Bourdaine

À cette même date, le Nymphéa est en pleine floraison. C'est plus de 200 fleurs, en boutons ou largement épanouies, qui semblent danser à la surface de l'eau (c'est beau !). La mi-juin est assurément la meilleure période pour observer la floraison de cette belle et robuste plante aquatique dont on a créé de nombreux cultivars pour nos plans d'eau artificiels.



#### Chèvrefeuille des bois *Lonicera periclymenum*

Bien moins spectaculaires, mais tout aussi attirantes pour les pollinisateurs, les fleurs du Chèvrefeuille des bois, de l'Iris des marais et de bien d'autres espèces sont régulièrement visitées par de nombreux hyménoptères. Les larges feuilles succulentes de cette dernière espèce sont colonisées par une multitude de "chenilles" de couleur beige clair. Longues de 2 ou 3 cm., elles se tiennent toutes, tête en haut, sur les feuilles d'Iris qu'elles rongent inlassablement pour ne laisser qu'une mince partie centrale. C'est D. ROCHAT qui me fera savoir qu'il s'agit des larves (fausses-chenilles) de *Rhadinoceraea micans*, insecte appartenant à l'ordre des Hyménoptères et du sous-ordre des "Symphytes", également appelés "Mouches à scie",

du fait que le bord de l'ovipositeur est dentelé comme une scie. Ceux-ci se différencient du sous-ordre des "Apocrites" par l'absence d'étranglement ("taille de guêpe") entre le thorax et l'abdomen.

Toujours le 16, j'entends pour la première et dernière fois la Grenouille verte *Rana kl. esculenta* ainsi qu'un migrateur tardif, le Loriot d'Europe *Oriolus oriolus*. Le lendemain, au cours d'une sortie CERF, E. DIEU a l'unique contact auditif avec le Grèbe castagneux et observe 7 espèces d'Odonates : l'Agrion élégant, l'Agrion jouvencelle, la Petite Nymphe au corps de feu, la Cordulie bronzée, la Libellule à 4 taches, la Libellule déprimée et l'Anax empereur. Enfin, à la fin du mois, tous les têtards de Crapauds communs semblent maintenant pourvus de leurs pattes postérieures.

#### JUILLET

Ce premier mois estival est exceptionnellement chaud, plus en terme de durée de fortes chaleurs que de dépassement de valeurs extrêmes. En effet, les températures maximales ont été inférieures à celles enregistrées lors de la canicule d'août 2003 (météo France). De ce fait, le niveau de l'eau a encore baissé permettant de constater que les bords de la mare sont fortement encombrés de bois mort de tous diamètres.

Au début de la seconde décade (date normale), des centaines de jeunes Crapauds communs, minuscules quadrupèdes guère plus grands que 8 mm, quittent l'eau après leurs longues et fabuleuses métamorphoses, pour gagner la terre ferme. Dans quelques années, ils y reviendront tous les ans pour s'y reproduire à leur tour.



#### Nénuphar blanc *Nymphaea alba*

Le 21, en matinée, 2 Chevreuils s'enfuient à ma venue et me laissent une image furtive de leur postérieur blanc, avertisseur de danger pour l'espèce. Un peu plus tard, 3 Écureuils roux, particulièrement distraits dans leurs ébats matinaux, se poursuivent sans discrétion dans les grands

chênes, juste au dessus de moi. En fin de matinée, soit 10 heures au soleil, la température extérieure est déjà de 27° et celle de l'eau de 23°. Par cette forte température qui persiste depuis le début du mois, la teneur en oxygène de l'eau, doit être fortement réduite ce qui explique l'observation de 7 ou 8 grosses carpes, parmi les Nymphéas, venant respirer bruyamment en surface.

Filles de l'air et du soleil, les libellules sont maintenant au maximum de leur activité et bien représentées puisque 4 nouvelles espèces (soit 11 au total) sont observées le 23 par E. DIEU : l'Aeschna bleue, la Grande Aeschna, l'Orthétrum réticulé et le Sympétrum rouge sang.

Les épis femelles du Carex vésiculeux jaunissent ; les utricules arrivés à maturité se détachent du rachis de l'épi pour venir s'accumuler sur les bords de la mare. Ceux-ci seront récupérés dans les mois à venir par un habitué du site, le Canard colvert, qui en est particulièrement friand. La Bétouine officinale, la Lysimaque vulgaire, la Scutellaire naine... dressent maintenant leur hampe florale alors que l'Iris des marais présente de grosses capsules vertes et trigones qui s'ouvriront pour laisser échapper des dizaines de graines brunâtres.



**Iris faux acore *Iris pseudacorus***

## AOÛT

Contrairement au mois de juillet, août est fortement perturbé, frais, humide et accuse une insolation déficitaire remarquable de plus de 50 % par rapport aux normales saisonnières (météo France). Mes 2 dernières sorties, les 11 et 27, se font donc avec une météo pratiquement automnale ; en fin de matinée le mercure ne dépasse pas les 15°C.

Les feuilles de Nymphéas jaunissent alors que le nombre de fleurs ne dépasse guère la dizaine. Aucune libellule ne vole ; les fruits de la Bourdaine devenus noirs, juteux, gorgés du soleil de juillet se détachent naturellement de leur pédoncule. La

Bétouine officinale défleurit lentement et la Lysimaque vulgaire a troqué ses belles fleurs jaunes d'or contre de petites capsules vertes et globuleuses. Les premiers glands se désolidarisent de leur cupule et tombent au sol avec un bruit sec caractéristique. Bientôt, les grands Cerfs feront entendre leurs premiers brames rauques et cavernes. L'automne n'est pas loin.



**Carex vésiculeux *Carex vesicaria***

## CONCLUSION

Sur les 125 taxons déterminés, 44 (dont 32 pour la faune) sont plus ou moins inféodés au milieu aquatique. L'importance des mares intra-forestières, au niveau de la biodiversité spécifique locale est évidente et n'est plus à démontrer. Leur maintien, leur entretien et le suivi régulier de leur qualité biologique, devraient être une priorité pour le gestionnaire qui en est responsable.

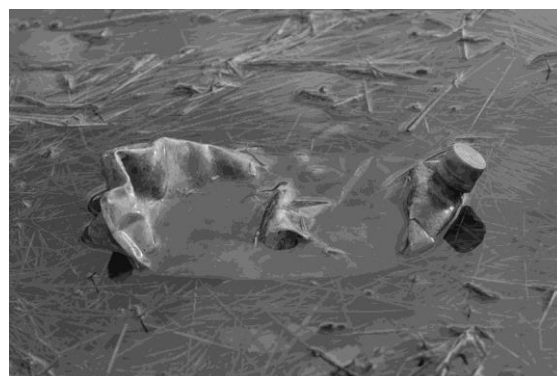


**Canard colvert femelle *Anas platyrhynchos***

Bien que située au cœur d'une parcelle forestière, "La Bonne Mare" est particulièrement fréquentée ce qui aboutit inévitablement à des perturbations et dégradations (forte érosion, détritus divers, blessures aux arbres, dérangements fréquents...). De plus, l'introduction anarchique de poissons pour la pêche n'est pas favorable au développement de la faune et de la flore aquatique. Remarquons en effet

que cette mare de plus de 2.000 m<sup>2</sup> n'accueille aucun oiseau aquatique nicheur ni aucune espèce végétale purement aquatique (excepté le coriace Nénuphar blanc).

"La Bonne Mare", comme bien d'autres en forêt de Rambouillet, aurait besoin d'être entretenue voire entièrement restaurée et les espèces introduites (poissons) fortement régulées voire éliminées pour favoriser l'installation d'une faune et d'une flore locales, abondantes, riches et variées.



*Détritus à "La Bonne Mare"*

## ANNEXE I

### *Espèces animales observées*

#### **En caractères gras, espèces inféodées au milieu aquatique**

CLASSE	NOM SCIENTIFIQUE	NOM FRANCAIS
<b>Amphibien</b>	<i>Bufo bufo</i>	<b>Crapaud commun</b>
<b>Amphibien</b>	<i>Rana dalmatina</i>	<b>Grenouille agile</b>
<b>Amphibien</b>	<i>Rana kl. esculenta</i>	<b>Grenouille verte</b>
<b>Amphibien</b>	<i>Triturus helveticus</i>	<b>Triton palmé</b>
<b>Annélide</b>	<i>Haemopsis sanguisuga</i>	<b>Sangsue noire</b>
<b>Arachnide</b>	<i>Tetragnatha sp.</i>	<b>Araignée</b>
Insecte	<i>Apis mellifera</i>	Abeille
<b>Insecte</b>	<i>Aeshna cyanea</i>	<b>Aesche bleue</b>
<b>Insecte</b>	<i>Ischnura elegans</i>	<b>Agrion élégant</b>
<b>Insecte</b>	<i>Coenagrion puella</i>	<b>Agrion jouvencelle</b>
<b>Insecte</b>	<i>Anax imperator</i>	<b>Anax empereur</b>
Insecte	<i>Bombus sp.</i>	Bourdon
Insecte	<i>Geotrupes stercorarius</i>	Bousier
Insecte	<i>Cercopis vulnerata</i>	Cercope sanguinolent
Insecte	<i>Euthrix potatoria</i>	Chenille de Lépidoptères "la Buveuse"
<b>Insecte</b>	<i>Cordulia aenea</i>	<b>Cordulie bronzée</b>
<b>Insecte</b>	<i>Gerris lacustris</i>	<b>Gerris</b>
<b>Insecte</b>	<i>Aeshna grandis</i>	<b>Grande Aesche</b>
Insecte	<i>Nemobius sylvestris</i>	Grillon des bois
<b>Insecte</b>	<i>Gyrinus natator</i>	<b>Gyrin</b>
Insecte	<i>Rhadinoceraea micans</i>	Fausse chenille d'Hyménoptère
<b>Insecte</b>	<i>Trichoptera</i>	<b>Larve de Trichoptère</b>
<b>Insecte</b>	<i>Baëtidae</i>	<b>Larve de Cloëon</b>
<b>Insecte</b>	<i>Libellula quadrimaculata</i>	<b>Libellule à 4 taches</b>
<b>Insecte</b>	<i>Libellula depressa</i>	<b>Libellule déprimée</b>
Insecte	<i>Bibio marci</i>	Mouche de la Saint Marc
<b>Insecte</b>	<i>Nepa cinerea</i>	<b>Nèpe</b>
<b>Insecte</b>	<i>Notonecta glauca</i>	<b>Notonecte</b>



<b>Insecte</b>	<b><i>Orthetrum cancellatum</i></b>	<b>Orthétrum réticulé</b>
Insecte	<i>Panorpa communis</i>	Panorpe
Insecte	<i>Lycaenidae</i>	Papillon argus
Insecte	<i>Pieridae sp.</i>	Papillon blanc (Piéride)
Insecte	<i>Gonepteryx rhamni</i>	Papillon citron+chenilles
<b>Insecte</b>	<b><i>Pyrrhosoma nymphula</i></b>	<b>Petite nymphe au corps de feu</b>
Insecte	<i>Raphidia notata</i>	Petite Raphidie
<b>Insecte</b>	<b><i>Corixa sp.</i></b>	<b>Punaise aquatique</b>
<b>Insecte</b>	<b><i>Sialis lutaria</i></b>	<b>Sialis de la vase</b>
<b>Insecte</b>	<b><i>Sympetrum sanguineum</i></b>	<b>Sympétrum rouge sang</b>
Mammifère	<i>Capreolus capreolus</i>	Chevreuril
Mammifère	<i>Sciurus vulgaris</i>	Écureuil
Mammifère	<i>Putorius putorius</i>	Putois
Mammifère	<i>Sus scrofa</i>	Sanglier
Mollusque gastéropode	<i>Cepaea nemoralis</i>	Escargot des bois
Mollusque gastéropode	<i>Arion rufus</i>	Limace rouge
Oiseau	<i>Pernis apivorus</i>	Bondrée apivore
Oiseau	<i>Buteo buteo</i>	Buse variable
<b>Oiseau</b>	<b><i>Anas platyrhynchos</i></b>	<b>Canard colvert</b>
<b>Oiseau</b>	<b><i>Aix galericulata</i></b>	<b>Canard mandarin</b>
Oiseau	<i>Corvus corone corone</i>	Corneille noire
Oiseau	<i>Cuculus canorus</i>	Coucou
Oiseau	<i>Sturnus vulgaris</i>	Étourneau sansonnet
Oiseau	<i>Sylvia atricapilla</i>	Fauvette à tête noire
<b>Oiseau</b>	<b><i>Tachybaptus rufivollis</i></b>	<b>Grèbe castagneux</b>
Oiseau	<i>Certhia brachydactyla</i>	Grimpereau des jardins
Oiseau	<i>Turdus viscivorus</i>	Grive draine
Oiseau	<i>Turdus philomelos</i>	Grive musicienne
<b>Oiseau</b>	<b><i>Ardea cinerea</i></b>	<b>Héron cendré</b>
Oiseau	<i>Delichon urbica</i>	Hirondelle de fenêtre
Oiseau	<i>Oriolus oriolus</i>	Loriot d'Europe
Oiseau	<i>Turdus merula</i>	Merle noir
Oiseau	<i>Parus caeruleus</i>	Mésange bleue
Oiseau	<i>Parus major</i>	Mésange charbonnière
Oiseau	<i>Parus cristatus</i>	Mésange huppée
Oiseau	<i>Parus palustris</i>	Mésange nonnette
Oiseau	<i>Dendrocopos major</i>	Pic épeiche
Oiseau	<i>Dendrocopos minor</i>	Pic épeichette
Oiseau	<i>Dendrocopos medius</i>	Pic mar
Oiseau	<i>Dryocopus martius</i>	Pic noir
Oiseau	<i>Picus viridis</i>	Pic vert
Oiseau	<i>Colomba palumbus</i>	Pigeon ramier
Oiseau	<i>Frigilla coelebs</i>	Pinson des arbres
Oiseau	<i>Anthus trivialis</i>	Pipit des arbres
Oiseau	<i>Phylloscopus bonelli</i>	Pouillot de Bonelli
Oiseau	<i>Phylloscopus trochilus</i>	Pouillot fitis
Oiseau	<i>Phylloscopus sibilatrix</i>	Pouillot siffleur
Oiseau	<i>Phylloscopus collybita</i>	Pouillot véloce
Oiseau	<i>Erithacus rubecula</i>	Rouge-gorge
Oiseau	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	Rouge-queue à front blanc
Oiseau	<i>Sitta europaea</i>	Sitelle torchepot
Oiseau	<i>Troglodytes troglodytes</i>	Troglodyte mignon

Poisson	<i>Cyprinus carpio</i>	Carpe
Poisson	<i>Leuciscus rutilus</i>	Gardon commun
Poisson	<i>Tinca tinca</i>	Tanche

## ANNEXE II

Espèces végétales observées (sauf fougères et mousses)

En caractères gras, espèces aquatiques ou hygrophiles

FAMILLE	NOM SCIENTIFIQUE	NOM FRANCAIS
Araliacées	<i>Hedera helix</i>	Lierre
Betulacées	<i>Betula pendula</i>	Bouleau verruqueux
Betulacées	<i>Carpinus betulus</i>	Charme
Bétulacées	<i>Corylus avellana</i>	Noisetier, Coudrier
Caprifoliacées	<i>Lonicera periclymenum</i>	Chèvrefeuille des bois
<b>Cyperacées</b>	<b><i>Carex ovalis</i>, <i>C. leporina</i></b>	<b>Laïche des lièvres</b>
Cyperacées	<i>Carex sylvatica</i>	Carex des bois
<b>Cyperacées</b>	<b><i>Carex vesicaria</i></b>	<b>Carex vésiculeux</b>
Cyperacées	<i>Luzula campestris</i>	Luzule des champs
<b>Cyperacées</b>	<b><i>Scirpus lacustris</i></b>	<b>Joncs des chaisiers</b>
<b>Cypéracées</b>	<b><i>Eleocharis palustris</i></b>	<b>Scirpe des marais</b>
Ericacées	<i>Calluna vulgaris</i>	Callune
Fabacées	<i>Lathyrus montanus var. tenuifolius</i>	Gesse des montagnes
Fagacées	<i>Fagus sylvatica</i>	Hêtre
Fagacées	<i>Quercus petraea</i>	Chêne sessile
Graminées	<i>Deschampsia flexuosa</i>	Canche flexueuse
Graminées	<i>Molinia caerulea</i>	Molinie bleue
Hypéricacées	<i>Hypericum pulchrum</i>	Millepertuis élégant
<b>Iridacées</b>	<b><i>Iris pseudacorus</i></b>	<b>Iris faux acore</b>
<b>Joncacées</b>	<b><i>Juncus effusus</i></b>	<b>Jonc diffus</b>
<b>Labiées</b>	<b><i>Mentha arvensis</i></b>	<b>Menthe des champs</b>
<b>Labiées</b>	<b><i>Scutellaria minor</i></b>	<b>Scutellaire naine</b>
Labiées	<i>Stachys officinalis</i>	Bétoine officinale
Labiées	<i>Teucrium scorodonia</i>	Germandrée des bois
Liliacées	<i>Convallaria majalis</i>	Muguet
Malacées	<i>Crataegus monogyna</i>	Aubépine monogyne
Malacées	<i>Sorbus torminalis</i>	Alisier torminal
<b>Nymphéacées</b>	<b><i>Nymphaea alba</i></b>	<b>Nénuphar blanc, Nymphéa</b>
<b>Ombellifères</b>	<b><i>Hydrocotyle vulgaris</i></b>	<b>Écuelle d'eau</b>
Pinacées	<i>Pinus sylvestris</i>	Pin sylvestre
<b>Primulacées</b>	<b><i>Lysimachia vulgaris</i></b>	<b>Lysimaque vulgaire</b>
<b>Renonculacées</b>	<b><i>Ranunculus flammula</i></b>	<b>Renoncule flammette</b>
Rhamnacées	<i>Frangula alnus</i>	Bourdaine
Rosacées	<i>Potentilla erecta</i>	Tormentille
Rosacées	<i>Rubus fruticosus (s.l.)</i>	Ronce
Rubiacées	<i>Galium palustre</i>	Gaillet des marais
Salicacées	<i>Populus tremula</i>	Tremble

---

Salicacées	<i>Salix caprea</i>	Saule marsault
Scrophulariacées	<i>Scrophularia nodosa</i>	Scrophulaire noueuse
Scrophulariacées	<i>Veronica officinalis</i>	Véronique officinale
<b>Sparganiacées</b>	<b><i>Sparganium erectum</i></b>	<b>Rubanier rameux</b>
Violacées	<i>Viola riviniana</i>	Violette de Rivin



La « Bonne Mare » au mois de février

## WEEK-END À MARTEL (Lot) du 5 au 9 mai 2006

Simone GIQUELAIS

Le Cerf a organisé, cette année, un week-end lointain à l'occasion du 8 mai : virée de cinq jours dans le Lot.

Dix-sept adhérents ont répondu à l'appel (le nombre maximum autorisé était en principe de 15 personnes), et nous nous sommes donc retrouvés à Martel, vieux village moyenâgeux à 14 kilomètres de Souillac, tous un peu inquiets à l'arrivée car les prévisions de la Météo sont détestables : orages, vent, le week-end du 8 mai sera automnal plus que printanier !

Pour le moment, il fait beau, et à peine installée, toute la troupe s'appête à partir. Un incident technique nous oblige toutefois à patienter un peu : 2 adhérents manquent à l'appel. Au bout d'une heure, nous nous ébranlons finalement en direction de la Dordogne. La randonnée du jour est, en effet, consacrée à Montvalent, autre vieux village féodal que nous atteignons à partir des rives de la Dordogne.

Première halte prolongée au Gouffre Saint-Georges, c'est-à-dire, à la résurgence de la rivière souterraine de Padirac : eau limpide, tour à tour bleu foncé ou verte, qui sort des entrailles de la terre de sous de gros rochers et va se jeter dans la Dordogne. Beaucoup de plantes aquatiques, ... mais aussi de moustiques qui nous harcèlent.



*Le gouffre Saint-Georges*  
Photo : Viviane Cauchetier

Ensuite, montée abrupte par des chemins très fleuris : Orchis pyramidal avec ses fleurs rose pourpre, des muscaris, déjà aux trois-quarts fanés, de la menthe dont le parfum s'exhale au moindre frottement, le tamier aux feuilles si luisantes, bref,

un régal pour les botanistes du groupe qui, loupe en main, n'arrêtent pas d'examiner et de discuter...

Les vieilles maisons de Montvalent sont une autre source d'étonnement, puis la montée cahoteuse nous récompense par un magnifique point de vue sur la vallée.

Ensuite, descente à travers les prés, toujours avec des quantités de fleurs à identifier.

Enfin, les falaises de la Dordogne, suintantes d'eau, nous font découvrir la Scolopendre *Asplenium scolopendrium* et autres plantes des lieux humides.

Pour finir, retour aux voitures, en cheminant au milieu des « noyeraies » d'un vert bronze clair car les feuilles commencent tout juste à se développer.

Le deuxième jour fut consacré aux rives de l'Ouyse, petite rivière qui surgit d'un gouffre et serpente entre des rives escarpées.

Au début, nous dominons l'Ouyse à notre droite, tandis qu'à gauche, la lande sèche nous dévoile ses merveilles : *Ophrys scolopax* et *O. insectifera*, *Orchis ustulata*, des asphodèles partout qui se balancent sur leurs longues tiges, des Phalangères à fleurs de lis. Les haltes sont nombreuses, car il faut sortir les livres et identifier.

*Ophrys scolopax*

Photo :  
Viviane  
Cauchetier



L'Ouyse surgit du gouffre de Cabouy, puis rejoint celui de Saint-Sauveur, spectaculaire par la couleur de ses eaux, paradis pour les spéléologues.

Montée à une grotte dans la falaise où les éclaireurs du groupe veillent à ne pas déranger les chauves-

souris, puis grimpette à flanc de falaise, toujours en herborisant.

Les orchidées sont encore plus nombreuses, le Grémil bleu-pourpre abonde ainsi que les sauges. Nous cheminons entre des haies d'aubépine, longeons un champ parsemé de coquelicots... Bref, une promenade qui enchante tout le monde, malgré un ciel de plus en plus menaçant.

Nous filons désormais vers le moulin fortifié de Cougnaguet. Un guide nous en explique les détails techniques...



*Le moulin de  
Cougnaguet*

*Photo :  
Viviane  
Cauchetier*

Nous trouvons sur le chemin du retour, une Couleuvre vipérine morte, probablement écrasée par une voiture.

Petit crochet pour aller voir une loupe remarquable de châtaignier. Il ne faut pas moins de 5 d'entre nous, bras tendus, pour faire le tour de la monstruosité. Il semble que l'excroissance a tellement grandi qu'elle a, peu à peu, envahi tout le tronc de l'arbre, bref, un phénomène naturel mais de grosseur peu courante.

Le soir, expédition « chouette » ! Un couple de Chouette effraie a élu domicile dans le clocher de l'église et l'on entend leur chuintement. Plusieurs d'entre nous ont la chance de voir surgir une Dame blanche juste au-dessus de leurs têtes dans la nuit.

Enfin, clou de la soirée, un Grand Paon-de-nuit « gigantesque » vole autour d'un réverbère, tombe au sol, et se pose sur le tuyau de descente d'une gouttière. Il est rare d'en voir d'aussi gros.

Au matin du troisième jour, pas d'expédition naturaliste, mais après une visite des principaux monuments de la ville, voyage en train touristique : le Truffadou du Haut-Quercy (en souvenir des truffes, qui, au siècle dernier, ont fait la richesse de cette région).

Puis périple qui doit nous faire monter tout en haut des falaises de la Dordogne. Fleurs à volonté,

nombreux passereaux. Dans un petit bois, rencontre d'une Coronelle girondine qui se laisse admirer de longues minutes avant de filer brusquement.

Visite du village troglodytique de Gluges, construit dans la falaise. Au-dessus de nous, volent toutes sortes de rapaces, buses, milans, beaucoup de choucas aussi, et, sur un arbre mort, un Faucon pèlerin, dressé tout droit, dans une attitude caractéristique, sans oublier quelques Faucons crécerelles, et de nombreuses corneilles.

Remontée à notre point d'attache par un chemin botanique de 5 kilomètres de long. Le nom de beaucoup de plantes est marqué sur des panneaux explicatifs, aussi l'identification prête-t-elle moins à discussion. Parmi les plus belles trouvailles, le Platanthère à deux feuilles *Platanthera bifolia*, reconnaissable à ses pollinies parallèles, l'Orchis brûlé, l'Orchis pourpre et des Orchis bouc pas encore en fleurs.

Notre dernière journée aurait dû être consacrée au marais de Bonnefont et à la cascade d'Autoire.

Les intempéries nous ont empêchés de réaliser complètement ce programme.

La visite du marais s'est faite pratiquement au pas de course, entre les averses. Dommage, car il recèle une étonnante mosaïque de milieux, roselières, mares, prairies humides et sèches.

Sous la pluie, les agrions, aeschnes et autres libellules sont invisibles, peu d'oiseaux aussi, et pas plus de Héron cendré que de Râle d'eau.

Par contre, recherche intéressante près d'une source de tuf calcaire, matière fossile pulvérulente, faite de concrétions calcaires, débris végétaux et animaux.

La randonnée d'Autoire, impossible sous les trombes d'eau, sera remplacée par la visite de « Reptiland » à Martel, qui possède la plus grande collection de serpents de France.

Certains d'entre nous, un peu sceptiques au départ, car ayant peur d'un « attrape touristes », sont finalement satisfaits de la visite et auraient souhaité rester plus longtemps. En effet, les reptiles sont nombreux, bien visibles dans des terrariums de bonne conception.

Le maître des lieux, herpétologue connu qui travaille pour le CNRS et qui a beaucoup d'attaches au Mexique, donne explications et détails scientifiques à ceux qui l'interrogent. Nous assistons au repas d'un boa, (un rat), et nous voyons aussi des vipères, crocodiles, tortues, mygales, etc...

Tel fut notre week-end dans le Lot...

Le temps ne nous a pas trop souri, en particulier le dernier jour, mais tout le monde semble satisfait quand même.

Alors, à quand le prochain week-end à Martel ?

## LES ODONATES ET LA MARE DU PARC-D'EN-HAUT (suite)

Edouard DIEU

Deux ans déjà. Odonates, Anisoptères, Zygoptères, vous vous souvenez ? Non ! Vous avez la mémoire qui se dérobe ? Alors reportez vous au numéro 20 de septembre 2005. Comment, vous ne savez pas où vous l'avez rangé ? Bon, un petit rappel, mais c'est la dernière fois !

Odonates est le nom savant des libellules. Je suis d'accord avec vous, libellule c'est bien plus joli, mais...

Les Odonates sont répartis en deux sous-ordres : les Zygoptères et les Anisoptères. Les Zygoptères sont, en règle générale, de petite taille, ils ont l'abdomen très fin, leur vol est léger et papillonnant et leurs ailes sont, à quelques exceptions près, repliées (comme un livre fermé) quand ils sont posés. Les Anisoptères sont plus grands, leur abdomen est plus épais, ils volent vite et leurs ailes sont bien étalées (comme un livre ouvert) au repos.

En septembre 2005, nous avons évoqué la beauté, la grâce de ces merveilles de la nature, véritables petits bijoux volants.

Deux ans après, nous allons aborder les deux vies des libellules. Oui, les libellules ont deux vies. Une vie au grand air, celle qui nous permet d'admirer, aux abords des zones humides, leurs superbes couleurs et leurs prouesses aériennes. Et une vie cachée, la première, sous forme de larve, à l'abri des regards des humains, au fond de la mare, de l'étang, du fossé, ou enfouie dans la vase ou le sable du lit du ruisseau ou de la rivière.

La première vie des Odonates commence sous la forme d'un petit œuf fécondé que leur maman (ils ne l'appelleront jamais comme ça car ils ne la rencontreront jamais) dépose dans l'eau, ou qu'elle insère dans la tige d'une plante aquatique ou qu'elle enfouit dans la terre humide d'une berge. Après une période de maturation, variable selon les espèces, de quelques jours à plusieurs mois, cet œuf va se transformer en une petite larve de quelques millimètres de long. Dès sa naissance, celle-ci va consacrer l'essentiel de son temps à se nourrir. Comment ? En capturant et en dévorant des animaux plus petits qu'elle et qui passent à sa portée. À ce régime, elle va grossir et bientôt se sentir à l'étroit dans sa peau. Mais cette peau n'est pas élastique. Alors pour continuer sa croissance notre larve n'a qu'une solution : sortir de cette enveloppe qui va se fendre sur toute la longueur du

dos. Une nouvelle larve, presque semblable mais plus grande, va s'extraire de cette dépouille et reprendre des activités normales, c'est à dire repartir à la chasse. À ce régime, elle va grossir et ne va pas tarder à ... vous connaissez la suite. Cette croissance qui va voir la larve grossir et muer une douzaine de fois (de 8 à 18 selon les espèces) va se dérouler sur une période variable (quelques mois avant la venue de l'hiver pour les Lestidae mais parfois plusieurs années pour certains Aeshnidae ou Libellulidae qui devront se développer dans des conditions d'habitat et de climat difficiles).

Ce développement prendra fin quand notre larve, devenue grande, ressentira le besoin de changer de vie.

Le moment est venu d'évoquer la deuxième vie des libellules, celle qui, selon les espèces, durera quelques mois, cinq dans le meilleur des cas, et à l'issue de laquelle elles mourront, épuisées, si elles n'ont pas, auparavant, servi de déjeuner à leurs prédateurs (araignées, grenouilles, oiseaux...).

Elles débiteront cette dernière vie en quittant le milieu aquatique. Le plus souvent par beau temps et tôt le matin, la larve va s'approcher de la rive, de la berge, s'accrocher et monter lentement le long de la tige ou de la feuille d'une plante aquatique jusqu'à l'air libre et même un peu plus haut. C'est l'émergence ! À partir de maintenant, les événements vont se succéder lentement, très lentement.

L'enveloppe de la larve va se déchirer pour laisser sortir une tête, puis un thorax, des pattes (six) et enfin un abdomen. Un insecte quoi, mais tout tendre, tout fripé, avec de toutes petites ailes sur le thorax, des moignons d'ailes ! Ce nouvel être va rester longtemps accroché à l'exuvie, la dépouille de sa larve. Doucement, ses ailes vont se défroisser, se déplier et son abdomen s'allonger. Et pendant de très longues minutes encore, tous ces organes vont durcir et, petit à petit, se colorer un peu. À la fin de cette longue transformation qui aura duré de 1 à 3 heures, notre libellule (que l'on peut maintenant qualifier d'imagos) prendra son envol. Mais ce sera pour se dépêcher de trouver un endroit tranquille, discret, à l'abri des prédateurs et des adultes de son espèce. En effet, bien que complètement déployée maintenant, elle reste très fragile, trop tendre encore pour résister aux assauts amoureux des mâles matures si elle est une femelle et, si elle est un

mâle, aux combats avec les concurrents, nécessaires pour se constituer un territoire ou conquérir une compagne.

Quand toutes les parties de son corps auront acquis suffisamment de rigidité et en attendant que l'instinct de reproduction la pousse à chercher un ou une partenaire notre libellule va consacrer son temps à chasser. Oui chasser, non pas pour le plaisir comme certains humains, mais uniquement pour se nourrir, en capturant au vol, avec ses pattes garnies de poils, des moucherons, des moustiques, des mouches,... enfin, tout ce qui se mange et se trouve à sa portée. Cette période gastronomique des libellules peut se dérouler loin, très loin de l'eau. En effet, les milieux aquatiques n'ont pas l'exclusivité pour héberger les délicieuses proies que les puissants voiliers (l'Aesche bleue *Aeschna cyanea* par exemple) pourront rechercher à plusieurs kilomètres de leur lieu de naissance.

Quand Dame Nature décide que le moment de perpétuer l'espèce est venu, les Odonates mâles et femelles, parés de leurs plus beaux atours (leurs organes reproducteurs complètement développés et leurs couleurs définitivement installées) vont regagner les zones humides et le bal nuptial va pouvoir commencer.

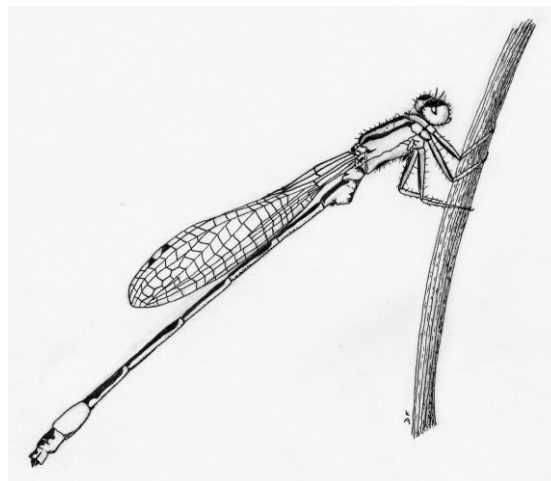
Dès la première rencontre, pour s'accoupler, le mâle tente de saisir la femelle par la tête ou le prothorax à l'aide de ses appendices anaux, des pinces qui se trouvent à l'extrémité de son abdomen. L'arrimage terminé, le tandem (Monsieur devant et Madame derrière) va chercher un support pour procéder à l'accouplement. Pour être fécondée, la femelle, toujours maintenue par le mâle recourbe son abdomen jusque sous le deuxième segment de son partenaire pour ancrer ses organes copulateurs à ceux du futur papa de ses enfants. Si ces exercices de gymnastique sont bien réalisés, les deux partenaires vont former un cœur, le « cœur copulateur ». Cette « position » sera tenue quelques secondes ou plus d'une heure, selon les espèces.

L'accouplement terminé, et après un petit repos bien mérité, les couples de la plupart des Zygoptères, toujours unis en tandems, vont partir à la recherche du bon endroit où la femelle, à l'aide de son ovipositeur, pourra insérer ses œufs dans des végétaux immergés ou flottants ou dans la tige d'un arbuste proche de l'eau. Et tout le temps que durera la ponte, le mâle, accroché au thorax de sa femelle, tout près du cou, se tiendra dressé au-dessus d'elle, raide et droit comme un cerge de Pâques, au "garde-à-vous" diront certains.

Si la plupart des espèces de *Sympetrum* pondent aussi en tandems, mais en vol, la femelle toujours arrimée au mâle lâchant ses œufs à la volée au dessus de l'eau ou de l'herbe humide, chez de nombreux Anisoptères ça se passe souvent

différemment. Excepté quelques espèces d'*Aeshnidae*, la plupart des femelles pondent seules, si possible en se cachant des mâles. Parfois ces derniers volent sur place à proximité (pour les protéger ou pour les surveiller ? allez savoir !). Les modes de ponte peuvent varier selon les genres. Les femelles d'*Aeshnidae* pondent posées et insèrent leurs œufs dans des plantes immergées ou dans la terre humide des rives, alors que chez les *Gomphidae*, au cours d'un vol rapide et rasant au dessus d'un ruisseau ou d'une rivière, elles lâchent leurs œufs en de brefs contacts avec l'eau. Les femelles des *Cordulegastridae* pondent solitaires. Tout en volant sur place, elles répartissent leurs œufs le long des berges en enfonçant, à intervalles réguliers, leur ovipositeur dans la vase ou le sable des ruisseaux ou des rivières. Chez les *Cordulidae* la ponte est furtive, en plusieurs contacts brefs et rapides de l'extrémité de l'abdomen avec la surface de l'eau des mares ou des étangs. Hormis les *Sympetrum*, les femelles des *Libellulidae* pondent seules ou protégées par le mâle, dans des zones riches en végétaux aquatiques. Elles volent au-dessus de l'eau et lâchent leurs œufs en frappant la surface avec la pointe de leur abdomen.

Ces centaines d'œufs, peut-être quelques milliers pour certaines espèces, s'ils ont été pondus au bon endroit et s'ils n'ont pas été gobés par les têtards et les poissons qui étaient là avant eux, après une période de maturation ... mais vous connaissez la suite !



***Ischnura elegans***

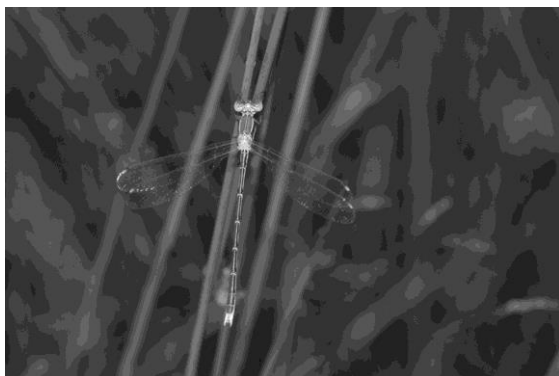
Dessin : Dany Fagot

Et la mare du Parc-d'en-Haut me direz vous ? Elle se porte bien merci. Depuis de nombreux mois, quelques années même, l'eau se maintient à un niveau très satisfaisant. Il est vrai qu'avec le déluge de l'été dernier notre mare préférée aurait fait preuve de mauvaise volonté en nous présentant des périodes d'à sec. Il est quand même permis de

penser que ce sont les travaux effectués en 2004 par quelques adhérents du CERF, sous la direction de Louis Manche, qui sont à l'origine de ce bon résultat.

Et qu'en est-il de sa richesse odonatologique ? Au cours des trois saisons passées, lors de visites irrégulières mais assez fréquentes tout de même, 17 espèces ont été observées :

- le Leste vert, *Chalcolestes viridis*
- le Leste brun, *Sympecma fusca*
- l'Agrion délicat, *Ceriagrion tenellum*
- l'Agrion mignon, *Coenagrion scitulum* (espèce protégée en région Île-de-France)
- l'Agrion jouvencelle, *Coenagrion puella*,
- l'Agrion porte-queue, *Enallagma cyathigerum*,
- l'Agrion élégant, *Ischnura elegans*
- la Petite Nymphé au corps de feu, *Pyrrhosoma nymphula*
- l'Aeschne affine, *Aeshna affinis*
- l'Aeschne bleue, *Aeshna cyanea*
- l'Anax empereur, *Anax imperator*
- la Cordulie bronzée, *Cordulia aenea*
- la Libellule déprimée, *Libellula depressa*
- la Libellule à quatre taches, *Libellula quadrimaculata*
- l'Orthétrum réticulé, *Orthetrum cancellatum*
- le Sympétrum rouge-sang, *Sympetrum sanguineum*
- le Sympétrum fascié, *Sympetrum striolatum*



**Chalcolestes viridis**  
Photo : Alain Pernot

Pas mal non ? Il n'est pas impossible qu'au cours des saisons à venir quelques nouvelles espèces viennent enrichir ce bilan. Certes, il n'est pas certain que toutes ces libellules se reproduisent dans notre

mare. Pour le savoir, le travail à effectuer sera un peu plus délicat. Le long des berges, il faudra récolter les exuvies, et, pas facile, les identifier. Comme disait ma grand-mère, et la vôtre sans doute, il y a encore du pain sur la planche.



**Libellula quadrimaculata**  
Photo : Alain Pernot



**Accouplement de Sympetrum sanguineum**  
Photo : Alain Pernot

#### SOURCES :

*La Hulotte* n° 13 et n° 21,

d'AGUILAR, J - DOMMANGET, J.L. (1985) - *Guide des Libellules d'Europe et d'Afrique du Nord*. Éd. Delaschaux et Niestlé.

GRAND, D - BOUDOT, J.P. (2006) – *Les Libellules de France, Belgique et Luxembourg*. Éd. BIOTOPE



---

## PETIT GLOSSAIRE

**Dany FAGOT**

- Anthropique :** se dit d'un état qui résulte d'une action de l'homme.
- Chélicères :** paire d'appendices caractéristiques situés sur le premier segment du corps des chélicériformes tels que les araignées.
- Diptère :** qui a deux ailes - ordre correspondant aux mouches, moustiques.
- Gibbosité :** proéminence en forme de bosse.
- Héliophile :** qui aime l'exposition au soleil.
- Hyménoptère :** ailes membraneuses, transparentes - ordre d'insectes correspondant aux abeilles, guêpes, bourdons, fourmis.
- Mycorhizique :** contractant des mycorhizes, union symbiotique entre les racelles des plantes et le mycélium des champignons, favorisant les échanges biologiques.
- Taxons :** unité systématique d'un rang quelconque (par exemple : espèce, sous-espèce, classe...).
- Tégument :** *zoologie* : ensemble des tissus et formations organiques qui constituent le revêtement externe des animaux (peau, écailles, poils, plumes).
- Utricule :** petite outre, petit sac membraneux et piriforme enfermant complètement l'ovaire chez les *Carex*.

## POÈME

### SIRIGI

#### Complainte d'une Tortue de Floride.

Il est une terre, au sud des États-Unis,  
Qui laisse dans les cœurs des souvenirs magiques.  
Tous les paysages, des dieux semblent bénis,  
Immensité de faune et de flore mythiques.

Contrée d'ombres, de « bayous » et de marécages,  
La Louisiane enchante le cœur du voyageur  
Au point qu'il n'en oubliera jamais les mirages,  
Mais toujours les évoquera d'un air songeur.

Accrochée aux prodigieux chênes centenaires,  
La mousse espagnole frémit au gré du vent.  
Les Cyprès chauves dressent leurs genoux lunaires  
Vers le ciel que réchauffe le soleil ardent.

Les pâles jacinthes d'eau aux cimes pointues  
S'étalent, telles les aquarelles d'un livre  
Dans les noirs bayous où de petites tortues  
Goûtent innocemment l'espérance de vivre.

C'est ici un havre de paix et d'harmonie  
Où se confondent le ciel et la terre et l'eau,  
Vivants acteurs d'une théorie infinie,  
De l'histoire des hommes, sublime berceau.

Pourquoi faut-il alors que des mains sacrilèges  
Ruinent la grâce de ce glorieux paradis ?  
Car voici que les tortues tombent dans les pièges  
Que leur tendent de maudits prédateurs hardis.

Innocentes victimes de cruels Titans,  
Elles sont arrachées à leur bayou natal,  
Transportées bien loin, par-delà les océans,  
Emprisonnées dans quelque solarium fatal.

Puis, bientôt trop grandes, les rares survivantes  
Dans les ruisseaux ou les étangs seront jetées...  
Alors, adieu Vairons et Cistudes élégantes,  
Qui vite disparaissent des ondes bleutées.

Les Tortues de Floride gagnent les points d'eau,  
Prospèrent aux dépens de la faune locale,  
Déferlent, - sinistre, impitoyable fléau,  
Imposant à jamais leur présence létale.

Et les hommes de gémir et se lamenter...  
Ils maudissent ces nuisibles venues d'ailleurs,  
Inventent mille ruses pour les rejeter,  
Profèrent bien haut leurs anathèmes vengeurs.

Pourtant, l'on devrait bien savoir un autre conte :  
Rien ne sert de jouer à l'apprenti sorcier.  
Maltraiter notre nature est source de honte,  
Bien la préserver est notre devoir premier.

Pourquoi acclimater des espèces lointaines  
Qui vivront aux dépens de la faune indigène ?  
Laissons chez elles les tortues américaines,  
Pour nos Cistudes, elles sont source de gêne.

Et pourtant, belle nature, que tu es belle  
Quand les humains évitent de te contrarier.  
Ils sont si doux, le cri flûté d'une sarcelle,  
Le gazouillement d'un traquet dans un roncier...

Et voici que la rosée dépose ses pleurs  
Sur les teintes diaprées d'un hérisson de ronces,  
Que la bruyère s'éclaire de mille fleurs,  
Joyau de la lande agitée de mille fronces.

Oui, oh ! oui, tant de joies prodigue la nature  
Des couleurs de l'aube au profond de la nuit claire,  
Destin impénétrable, immortelle gravure...  
Où l'on rêve, aux aguets de l'extraordinaire...

Mai 2007